

DU 2 AU 9 JUIN 2024

UN CONCENTRÉ DE MONTAGNE

CriTériUM
du
DAuphiNé

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
76^e ÉDITION



LIVRE DE ROUTE

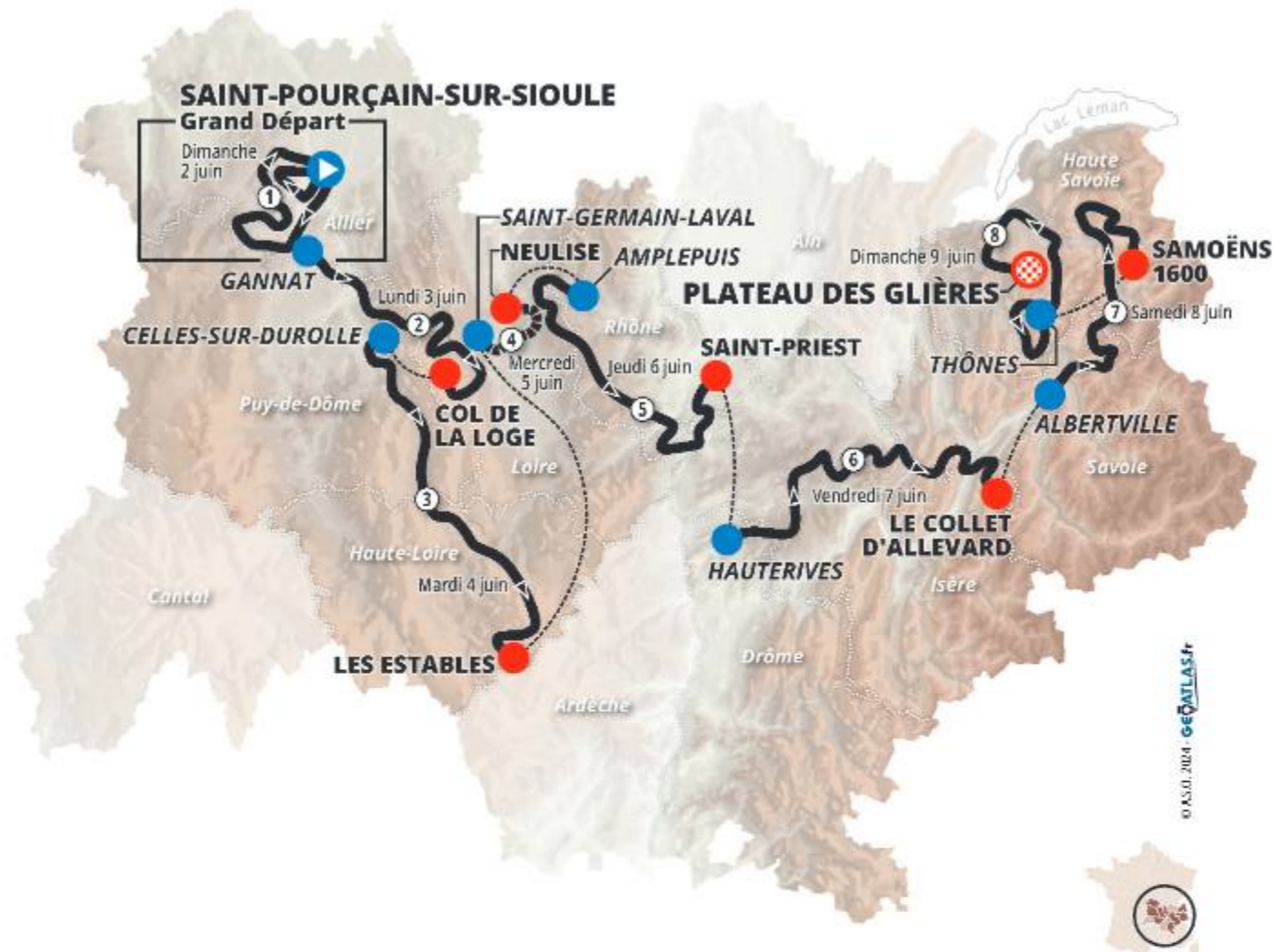


@dauphine | criterium-du-dauphine.fr | #Dauphine



PARCOURS	2
PERMANENCE DE DÉPART ET PICTOGRAMMES	3
OFFICIELS	4
ÉQUIPES ET ENJEUX	5
ÉTAPE 1	6 À 11
ÉTAPE 2	12 À 17
ÉTAPE 3	18 À 23
ÉTAPE 4	24 À 29
ÉTAPE 5	30 À 35
ÉTAPE 6	36 À 41
ÉTAPE 7	42 À 49
ÉTAPE 8	50 À 55
RÈGLEMENT PARTICULIER	56 ET 57
PARTENAIRES	58 À 63
STATIONS-SERVICE	64
HÔPITAUX	65
MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE	66 ET 67
PALMARÈS	68

SOMMAIRE



- LÉGENDE**
- Grand Départ
 - Ville départ
 - Étape en ligne
 - Arrivée finale
 - Ville arrivée
 - C.L.M. individuel

KILOMÉTRAGE TOTAL : **1 187,6 km**

ÉTAPES

<p>ÉTAPE 1 DIMANCHE 2 JUIN 172,5 km</p> <ul style="list-style-type: none"> Saint-Pourçain-sur-Sioule 03 Saint-Pourçain-sur-Sioule 03 	<p>ÉTAPE 2 LUNDI 3 JUIN 142 km</p> <ul style="list-style-type: none"> Gannat 03 Col de la Loge 42 	<p>ÉTAPE 3 MARDI 4 JUIN 181,7 km</p> <ul style="list-style-type: none"> Celles-sur-Durolle 63 Les Estables 43 	<p>ÉTAPE 4 MERCREDI 5 JUIN 34,4 km</p> <ul style="list-style-type: none"> Saint-Germain-Laval 42 Neulise 42 (C.L.M. individuel)
<p>ÉTAPE 5 JEUDI 6 JUIN 167 km</p> <ul style="list-style-type: none"> Amplepuis 69 Saint-Priest 69 	<p>ÉTAPE 6 VENDREDI 7 JUIN 174,1 km</p> <ul style="list-style-type: none"> Hauterives 26 Le Collet d'Allevard 38 	<p>ÉTAPE 7 SAMEDI 8 JUIN 155,3 km</p> <ul style="list-style-type: none"> Albertville 73 Samoëns 1600 74 	<p>ÉTAPE 8 DIMANCHE 9 JUIN 160,6 km</p> <ul style="list-style-type: none"> Thônes 74 Plateau des Glières 74

PERMANENCE DE DÉPART

SAMEDI 1^{er} JUIN DE 14H00 À 18H00
Office de Tourisme Val de Sioule
29 rue Marcellin Berthelot
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
Réunion des directeurs sportifs : 16h00
Théâtre Cour des Bénédictins
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule

TÉLÉPHONES DE LA PERMANENCE
Permanence sportive : + 33 (0)6 70 69 90 47
Permanence médicale : + 33 (0)6 80 43 06 06
Accueil presse : + 33 (0)6 40 16 67 67

Numéros valables durant toute l'épreuve

DIMANCHE 2 JUIN À 10H00
Réunion sécurité UCI pilotes échelon course, motards TV et photographes
Théâtre Cour des Bénédictins
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule

PICTOGRAMMES

- Point de passage obligé
- Départ
- Départ réel
- Dernier kilomètre
- Arrivée
- Point chronométrage intermédiaire
- Col hors catégorie
- Col ou côte de 1^{re} catégorie
- Col ou côte de 2^e catégorie
- Col ou côte de 3^e catégorie
- Côte de 4^e catégorie
- Sprint-bonifications
- Accueil invités
- Espace invités
- Podium signature
- Permanence
- Centre de presse
- Zone technique
- Station-service
- Parking véhicules "avant" officiels / presse
- Parking véhicules "arrière"
- Parking équipes
- Parking invités
- Parking officiels
- Parking presse



OFFICIELS

DIRECTION

Directeur du cyclisme : Christian Prudhomme

COMPÉTITIONS

Directeur de l'organisation : Bernard Thévenet

Directeur de l'épreuve : Thierry Gouvenou

Direction course : Gilles Maignan

Assistance direction : François Lemarchand,

Jean-Michel Monin

Régulateurs : Cédric Coutouly, Jean-Marc Marino,

Yannick Talabardon

Permanence : Marie-Noëlle Feron, Cassandra Lebrun

Speakers : Marc Chavet, Michel Gélizé, Damien Martin

Responsable sécurité :

Thierry Gouvenou (+ 33 (0)6 74 95 99 66)

COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Commissaire général : Ugo Zilli

Départ : Arthur Thévenot

Arrivée : Nans Montfort, Ugo Zilli

Parcours : Félix Griffon, Quentin Rouspard

RELATIONS COLLECTIVITÉS

Maxime Heim

ANIMATIONS

Benoît Lavigne

SERVICE MÉDICAL

Marie Tabary, Laurianne Michelland, Pascal Orer,

Marie Picard, Xavier Schwartz

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président du jury : Luc Herpelinck (UCI, Bel)

Membres du jury : Josée Bédard (UCI, Can),

Catherine Gastou (FFC, Fra), Alain Koszyczarz (UCI, Fra),

Kenneth Simonsson (UCI, Swe)

Commissaire juge à l'arrivée : Sandrine Dufour (FFC, Fra)

Commissaires à moto : Jean David (FFC, Fra),

Julien Gloaguen (FFC, Fra), Daniel Mezzetta (FFC, Fra)

Chronométreurs : Guillaume Brin (FFC, Fra),

Olivier Dufour (FFC, Fra)

MÉDIAS

Relations presse : Christophe Morel

Coordination TV : Océane Delaplace

Réseaux sociaux : Clément Duriez

Rédacteur site internet : Louis Doucet

RELATIONS PUBLIQUES

Sami Belgacem

COMMERCIAL ET PARTENARIATS

Pierre-Alexandre Dapsens, Olivier Furon

LOGISTIQUE

Emmanuelle Langard, Florent Malézieux,

Yannick Thepault

Parc automobile : Franck Meneghini

Hébergement : Théo Saillard

ÉQUIPES ET ENJEUX



ÉQUIPES



ENJEUX



Maillot Jaune et bleu,
parrainé par **LCL**
Classement général individuel au temps
2023 : Jonas Vingegaard 🇩🇰



Maillot bleu à pois blancs,
parrainé par la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
Classement du meilleur grimpeur
2023 : Giulio Ciccone 🇮🇹



Maillot vert,
parrainé par **ŠKODA**
Classement par points
2023 : Christophe Laporte 🇫🇷



Maillot blanc,
parrainé par **Savoie Mont Blanc**
Classement du meilleur jeune
2023 : Carlos Rodriguez 🇪🇸

Victoire d'étape,
parrainée par **DOMITYS**



Prix de la combativité,
parrainé par **CENTURY 21**



Classement par équipes
2023 : Ineos Grenadiers 🇬🇧



SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE

Autrefois fortifiée, la ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule s'est développée autour d'un antique monastère fondé au VI^e siècle. La cité viticole dévoile, au fil de ses ruelles, ses secrets d'architecture autour de l'immense vaisseau qu'est l'église abbatiale Sainte-Croix. Cette église, construite à partir du XII^e siècle puis progressivement modifiée au cours du temps, a bénéficié de nombreux travaux de restauration ces dernières années. À travers le centre historique de Saint-Pourçain-sur-Sioule, découvrez aussi le musée de la Vigne et du Terroir, le beffroi du XV^e siècle et son magnifique escalier à vis ou encore la cour des Bénédictins. L'identité de Saint-Pourçain-sur-Sioule est aussi marquée par son vin, le saint-pourçain. Ce vignoble classé AOC (appellation d'origine contrôlée) est l'un des plus anciens vignobles de France, dont les vins étaient autrefois servis sur les tables des rois de France. Ces vins sont composés des cépages rouges pinot noir et gamay et des cépages blancs chardonnay et sauvignon, sans oublier bien sûr le cépage du tressallier, cultivé uniquement à Saint-Pourçain-sur-Sioule et ses alentours. Venez

à la rencontre des nombreux viticulteurs saint-pourçinois qui vous accueilleront pour des visites et des dégustations. Surplombée par le pont Charles-de-Gaulle, édifié au XVII^e siècle, la rivière de la Sioule traverse la ville et abrite une biodiversité locale riche faisant la joie des pêcheurs. La rivière est entourée de plusieurs espaces naturels importants au cœur même de la cité, tels que l'île de la Ronde et les Cordeliers, qui offrent un cadre de vie exceptionnel aux Saint-Pourçinois. Située au cœur du Bourbonnais, Saint-Pourçain-sur-Sioule est un centre d'activité économique essentiel de la région. La ville constitue une véritable terre d'emplois de l'Allier grâce à l'implantation de nombreuses entreprises mondialement connues, telles que Louis Vuitton, ZINQ, Intersig, Potters, Colas et bien d'autres.

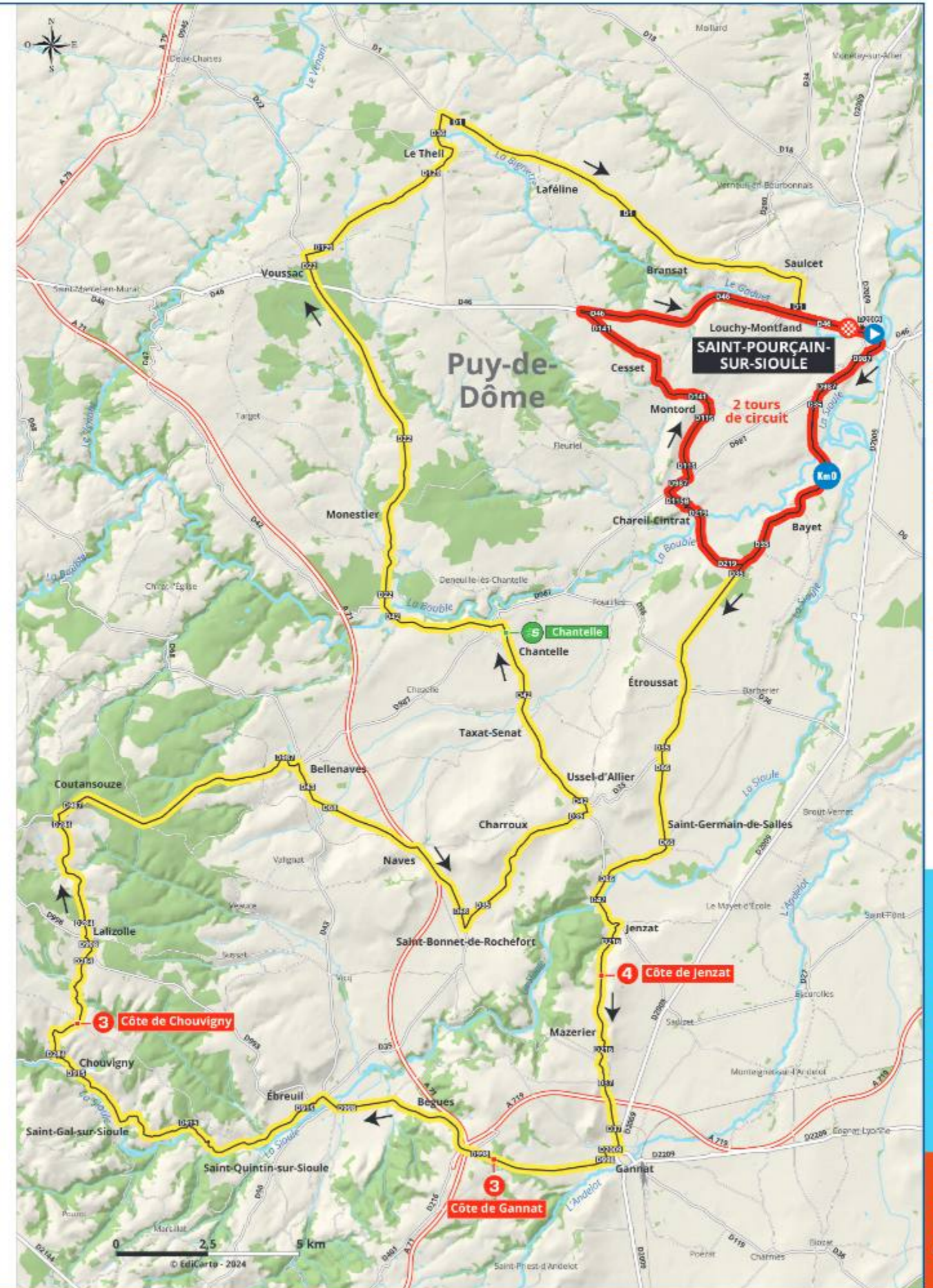
ville-saint-pourcain-sur-sioule.com
comcom-ccspsl.fr
allier.fr



Abbatiale Sainte-Croix, Saint-Pourçain-sur-Sioule



Vue aérienne de Saint-Pourçain-sur-Sioule



ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : D2009, à hauteur de la Brasserie «Le Club»
Signature et présentation des équipes : de 11h15 à 12h25
Appel : 12h30

Départ fictif : 12h35, par la D2009, quai de la Ronde, D987, D35
Départ réel : 12h50, sur la D35, soit à 5,6 km du lieu de rassemblement



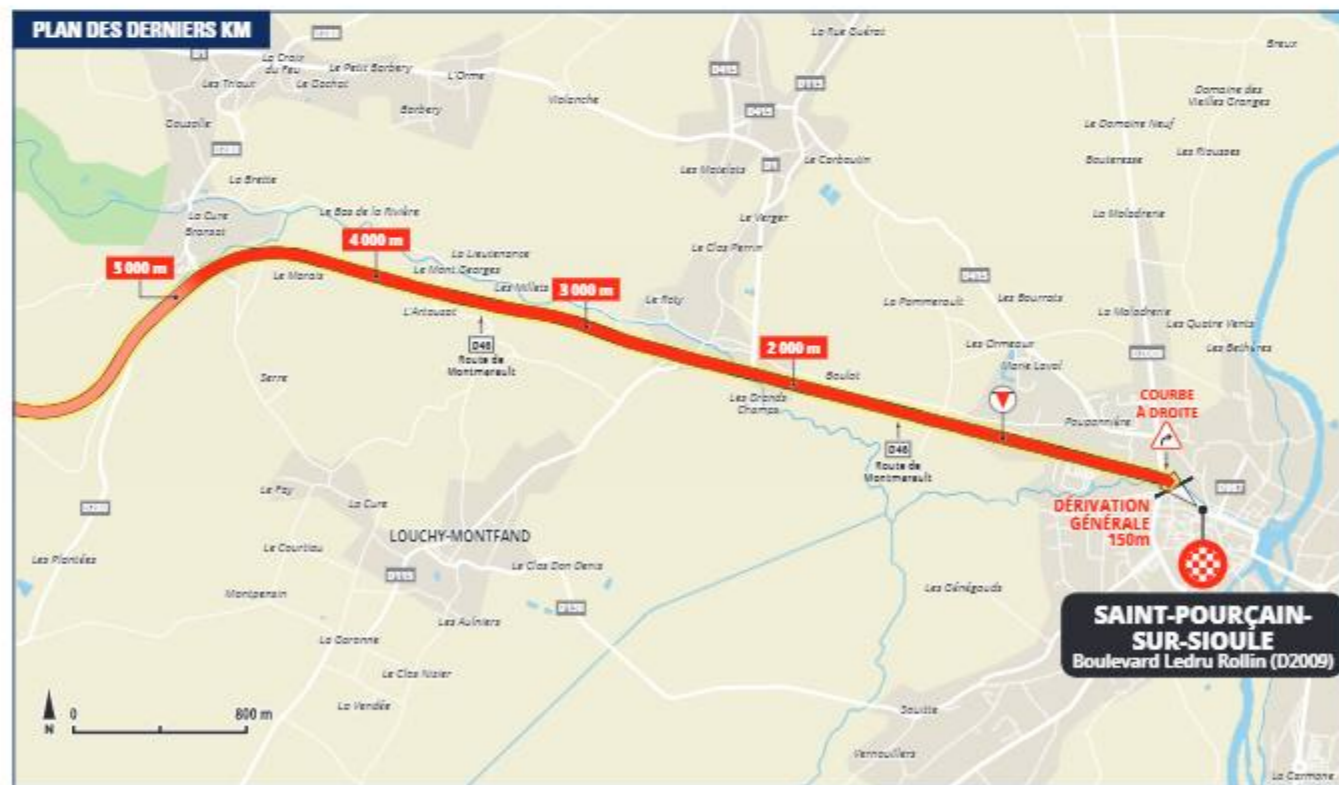
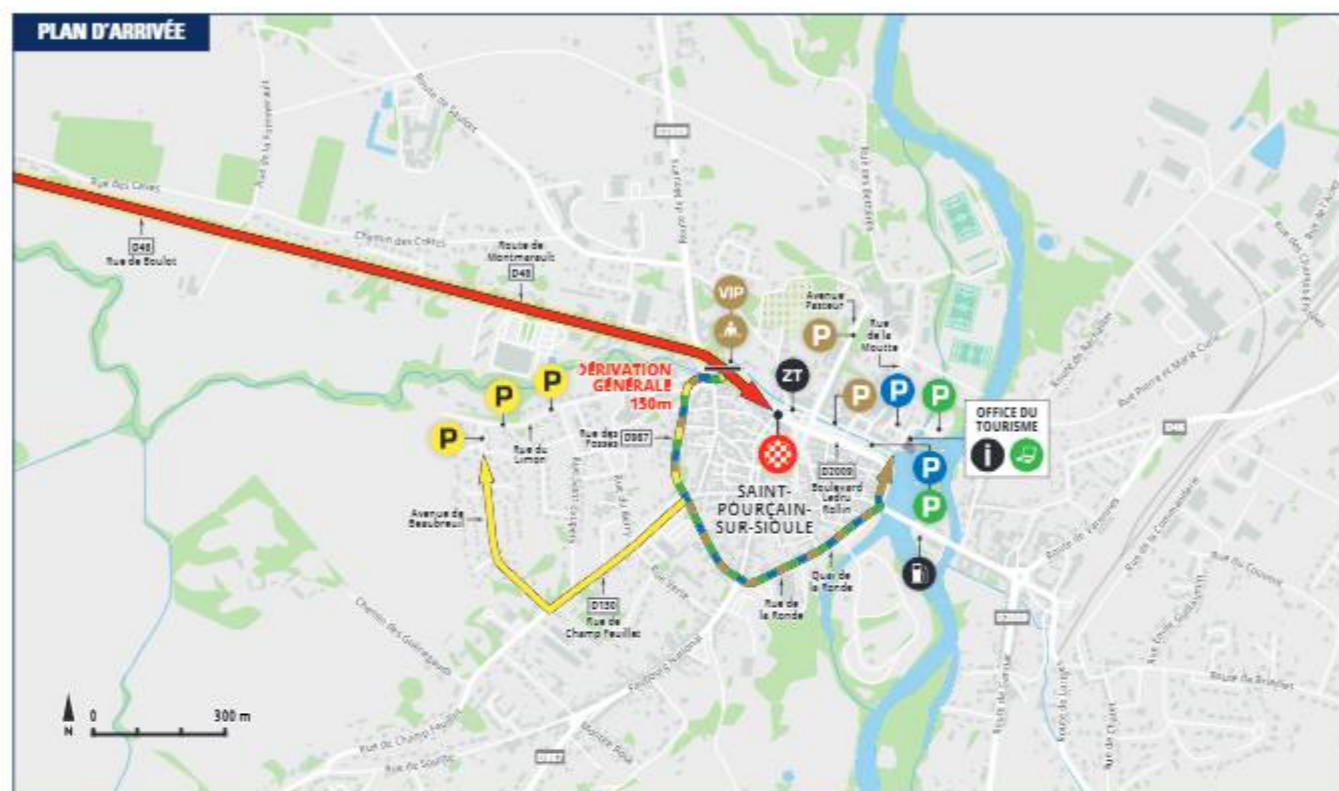
KILOMÈTRES		ÉTAPE 1		
A parcourir	Parcourus	HORAIRES		
		46 km/h	44 km/h	42 km/h
ALLIER (03)				
172,5	0	D2009	SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE (D2009-VC-D987-D35)	DÉPART FICTIF 12:35
167,5	5	D35	SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE	DÉPART RÉEL 12:50
165,4	7,1		Douzon	12:56
163,4	9,1		ÉTROUSSAT	12:59
160,8	11,7	D66	Cueilhat (D35-D66)	13:02
159,6	12,9		SAINT-GERMAIN-DE-SALLES	13:05
157,9	14,6		Salles	13:07
157,4	15,1	D42	Carrefour D66-D42	13:09
155	17,5	D216	JENZAT (D42-D216)	13:10
153,2	19,3		Côte de Jenzat (395 m)	13:13
151	21,5	D37	MAZERIER (D216-D37)	13:15
145,6	26,9	D998	GANNAT (D37-VC-D998)	13:18
141,7	30,8		Côte de Gannat (518 m)	13:25
140,6	31,9		Chamboirat	13:30
134	38,5	D915	EBREUIL (D998-VC-D915) rétrécissements + ralentisseurs	13:31
130,8	41,7		Péraclos	13:40
130,5	42	D284	CHOUVIGNY (D915-D284)	13:44
128,1	44,4		Zone de collecte n°1 route étroite pendant 9 kilomètres	13:45
125,7	46,8		Côte de Chouvigny (532 m) montée étroite	13:48
122,6	49,9		LALIZOLLE (D284-D998-D284)	13:51
121,2	51,3		Boenat	13:55
114,7	57,8	D987	Carrefour D284-D987	13:57
114,7	57,8		La Charrière	14:05
113,8	58,7		Passage à niveau n°249	14:05
112,2	60,3	D43	BELLENAVES (D987-D43) terre-plein + virage serré en bas de descente	14:06
106,2	66,3	D68	Carrefour D43-D68	14:09
104,3	68,2	D35	Carrefour D68-D35	14:16
102,9	69,6		Zone de collecte n°2	14:19
101	71,5		CHARROUX	14:21
95,6	76,9	D42	Carrefour D35-D42	14:23
95,2	77,3		CHANTELLE	14:30
91,7	80,8		Chantelle La Vieille (D42-D22)	14:31
89,9	82,6	D22	MONESTIER (D22-VC-D22)	14:35
80,2	92,3		Carrefour D22-D129	14:38
75,6	96,9	D129	LE THEIL (D129-D36)	14:50
73,6	98,9	D36	Carrefour D36-D1	14:56
65,1	107,4	D1	BRANSAT	15:02
62,7	109,8		SAULCET	15:05
61	111,5		Carrefour D1-D46 (entrée sur le circuit final)	15:13
60,1	112,4	D46	SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE (D46-D2009-VC-D987-D35)	15:15
58,8	113,7		1 ^{er} passage sur la ligne d'arrivée (D2009-VC)	15:17
53,8	118,7	D35	Zone de collecte n°3	15:18
49,9	122,6		Carrefour D35-D219	15:25
47,1	125,4	D219	CHAREIL-CINTRAT (D219-D115 B-D987)	15:30
45,6	126,9	D987	Carrefour D987-D115	15:34
44,9	127,6	D115	Chassignet	15:35
43,7	128,8		MONTORD (D115-D141)	15:36
42,3	130,2	D141	CESSET	15:38
41	131,5		Cesset-Breuilley (D141-VC)	15:40
38,2	134,3		Carrefour D141-D46	15:41
38	134,5	D46	Zone de collecte n°4	15:49
30,7	141,8		SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE (D46-D2009-VC-D987-D35)	15:45
29,4	143,1		2 ^e passage sur la ligne d'arrivée	15:55
24,4	148,1	D35	Zone de collecte n°5	16:03
20,5	152		Carrefour D35-D219	16:05
17,7	154,8	D219	CHAREIL-CINTRAT (D219-D115 B-D987)	16:08
16,2	156,3	D987	Carrefour D987-D115	16:12
15,5	157	D115	Chassignet	16:14
14,3	158,2		MONTORD (D115-D141)	16:15
12,9	159,6	D141	CESSET	16:16
11,6	160,9		Cesset-Breuilley	16:18
8,8	163,7		Carrefour D141-D46	16:20
8,6	163,9	D46	Zone de collecte n°6	16:23
1,3	171,2		SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE (D46-D2009)	16:24
0	172,5	D2009	SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE	16:33

PROFILS

DÉNIVELLÉ POSITIF + 2 062 m

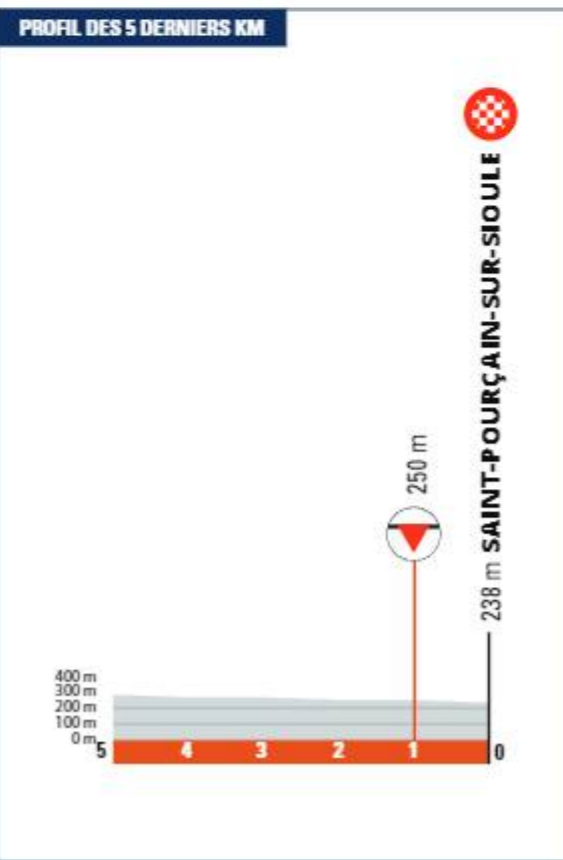


DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : D2009, à hauteur du restaurant «L'Ambiguë» sur la droite de la chaussée à l'extrémité d'une ligne droite finale de 210 mètres
Largeur : 6 m
Contrôle antidopage : sur place

Permanence : Office de Tourisme Val de Sioule (rez-de-chaussée)
Distance de l'arrivée : 300 m
Centre de presse : Office de Tourisme Val de Sioule (1^{er} étage)
Distance de l'arrivée : 300 m



GANNAT

Amoureux de la nature doublé de féru d'histoire ? Venez à la rencontre de Gannat, pittoresque ancienne cité médiévale. Au dédale des rues, vous découvrirez les vestiges des tours de garde, Larat et Calixte-Moulins, l'église peinte de Sainte Croix ou encore le château, aujourd'hui musée municipal Yves Machelon, qui retrace l'histoire de la ville. Vous pourrez également visiter le site de Paléopolis, la colline aux dinosaures, parc à thème ludique et high-tech consacré à la paléontologie. Côté verdure, vous pourrez flâner dans les allées du jardin Delarue au milieu de sa multitude d'espèces d'arbres et de plantes. Et Gannat doit aussi son caractère à l'Andelot, la vive petite rivière qui la traverse. Ainsi qu'à trois « Espaces naturels sensibles » : le coteau des Chapelles, le Mont Libre et les pelouses des Diagots. Vous l'aurez compris, la ville de Gannat alliera parfaitement vos souhaits de découvertes historiques et naturelles.

ville-gannat.fr
comcom-ccpsl.fr
allier.fr

COL DE LA LOGE

Dans les monts du Forez, le col de la Loge culmine à 1 252 mètres. Incontournable, il abrite la station quatre saisons de Loire Forez. Vous découvrirez un domaine nordique de plus de 60 kilomètres de pistes, cinq itinéraires de raquettes et deux boucles réservées aux baptêmes de chiens de traîneau. Le domaine atteint les 1 428 mètres d'altitude entre forêts et clairière, incluant les magnifiques et surprenantes Hautes-Chaumes (plateaux d'altitude classés Natura 2000). Gérée par Loire Forez agglomération, cette station est un véritable écrin de nature pour les activités de plein air : randonnée pédestre, équestre et VTT, balades en chiens de traîneau... Sur place, les visiteurs trouvent un accueil chaleureux et des services tout confort : restaurant, hébergement de groupe, un nouveau bâtiment abritant la billetterie, la location de matériels, une boutique, ainsi qu'une salle hors-sac de grande capacité. Non loin, la station de ski alpin de Chalmazel offre aux amateurs de glisse 12 km de pistes.

station-coldelaloge.fr
chalmazel-jeansagniere.fr
loireforez.fr
loire.fr

Ville de Gannat
la ville à la campagne!

**SAINT-POURÇAIN
SIOULE LIMAGNE**
comcom-ccpsl.fr

**ALLIER
BOURBONNAIS**
Le Département

Loire FOREZ
Agglo

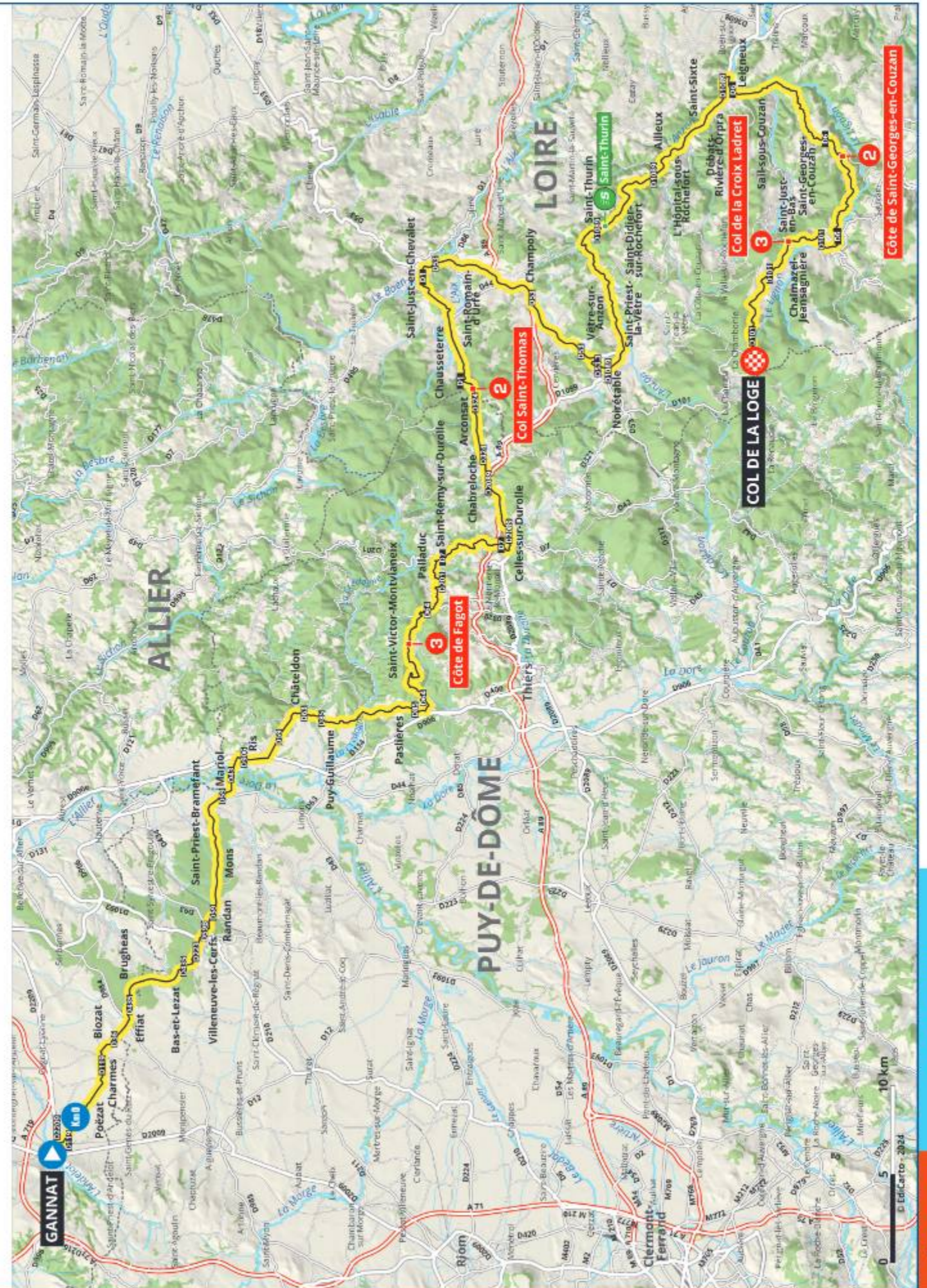
Loire
LE DÉPARTEMENT



Vue aérienne de Gannat



Le bâtiment d'accueil du col de la Loge





ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : D119, cours de la République, à hauteur de la place Pasteur
Signature et présentation des équipes : de 12h10 à 13h10
Appel : 13h15

Départ fictif : 13h20 par la D119, D2009, VC, D2009, D2209, D119
Départ réel : 13h30, sur la D119, soit à 3,6 km du lieu de rassemblement

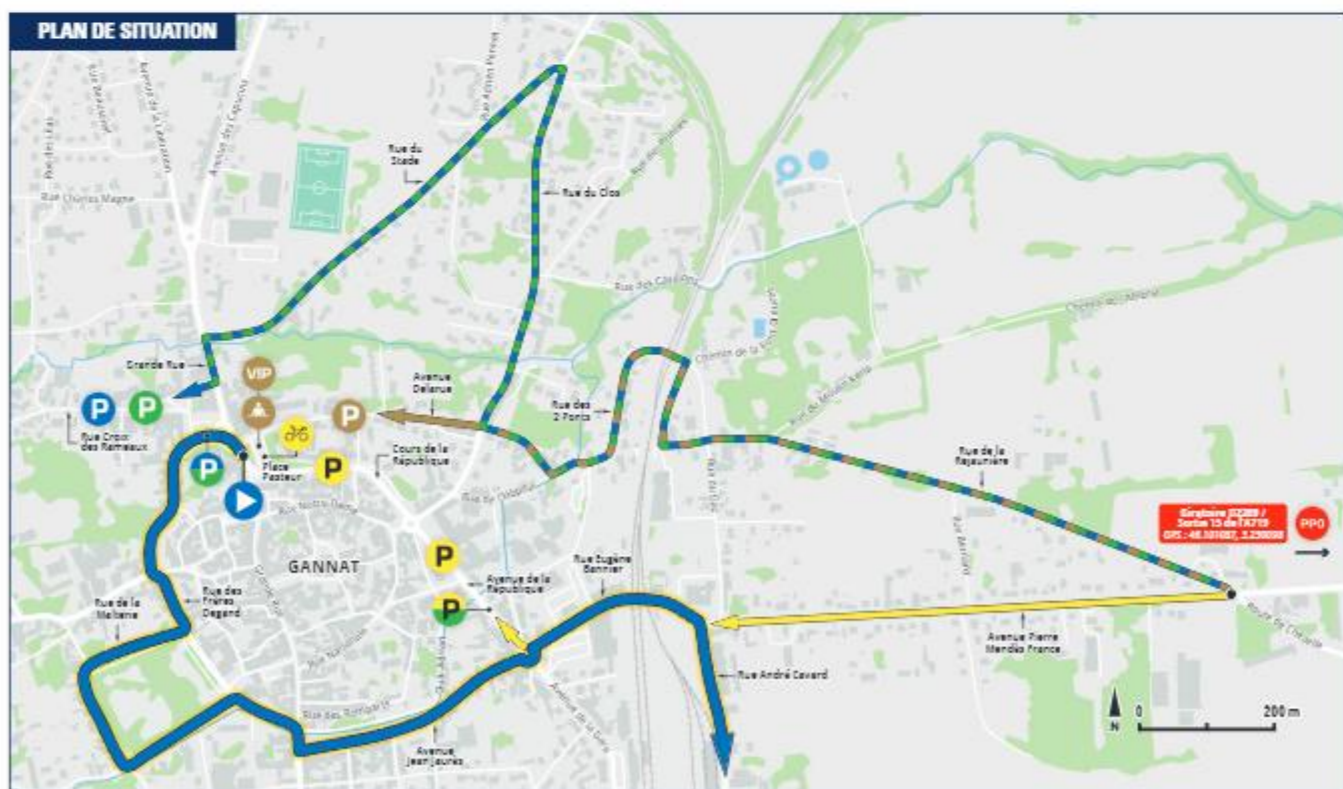


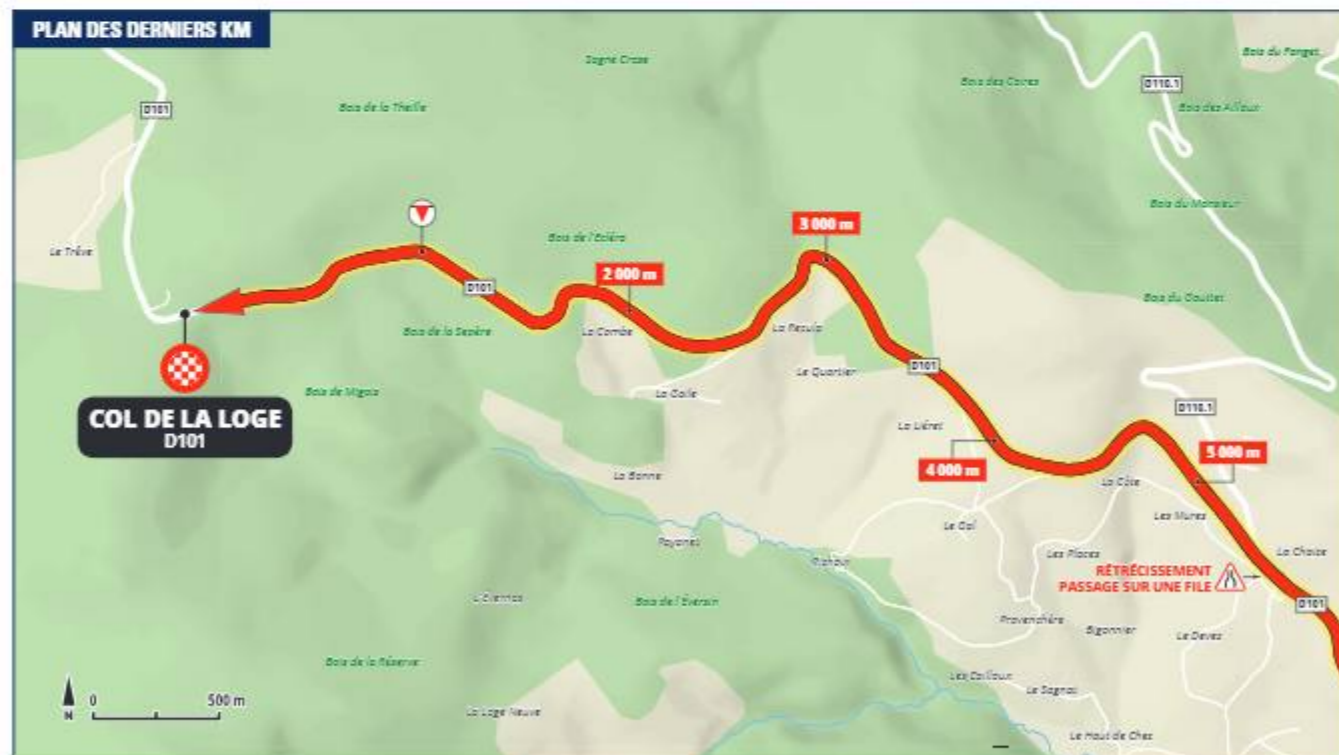
Table with columns: KILOMÈTRES (À parcourir, Parcours), ÉTAPE 2, HORAIRES (44 km/h, 42 km/h, 40 km/h). Rows list various locations and distances along the route.

PROFILS

DÉNIVELÉ POSITIF + 2 566 m

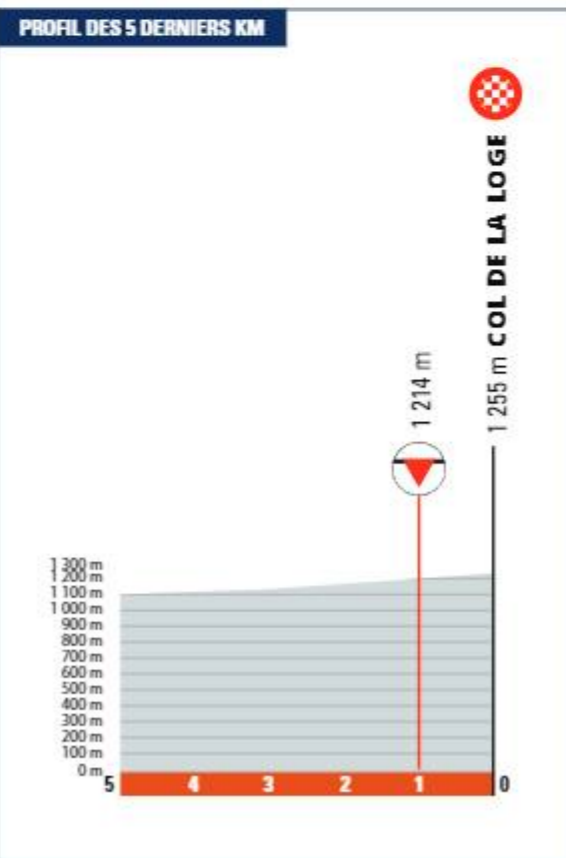


DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : D101, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 330 m à vue
Largeur : 6 m
Contrôle antidopage : sur place

Permanence : salle d'accueil du domaine skiable
Distance de l'arrivée : 30 m
Centre de presse : salle hors-sac
Distance de l'arrivée : 30 m



▶ CELLES-SUR-DUROLLE

Celles-sur-Durolle est une commune rurale située entre Clermont-Ferrand et Saint-Étienne. Nichée au cœur du Parc naturel régional Livradois-Forez et arrosée de nombreux cours d'eau, Celles-sur-Durolle est dotée d'un patrimoine naturel exceptionnel, propice à la pratique d'activités de plein air : balades pédestres et motorisées, VTT, pêche, chasse, cueillettes diverses... La gastronomie et le bien-vivre sont des éléments clés de la commune. Charcuterie, plats autour du cochon et surtout moulet, plat unique au monde à base de fraise de veau, sont quelques exemples des traditions qui perdurent. L'économie locale est principalement basée sur la coutellerie avec un maillage d'artisans et d'industriels qui met en avant un savoir-faire exceptionnel. La coutellerie a permis le développement d'activités métallurgiques, des forges, de la mécanique et du découpage industriel principalement. Terre d'élevage, Celles-sur-Durolle dispose d'un tissu agricole fort qui façonne son territoire aux travers de cultures diversifiées. Grâce à un dynamisme associatif fort, Celles-sur-Durolle vit bien avec sa signature #Cellesquejaime.

celles-sur-durolle.fr
cctdm.fr
puy-de-dome.fr

⚬ LES ESTABLES

Plus haut village du Massif Central à 1 343 m d'altitude, aux confins de la Haute-Loire et de l'Ardèche, le bourg des Estables se situe au pied du mont Mézenc (1 753 m) et du mont Alambre (1 691 m). Depuis toujours, on y vit d'élevage, une ressource importante du pays, notamment avec la production de viande de bœuf AOP « Fin gras du Mézenc ». Mais aujourd'hui, le tourisme toute saison se développe tout en préservant de vastes territoires sauvages, assurant calme, tranquillité et un zeste d'aventure. Les nombreux randonneurs peuvent prendre le temps de découvrir l'architecture unique de ces fermes massives aux toits de lauzes, l'immensité du panorama au sommet du Mézenc, la richesse exceptionnelle de la flore, de la faune et le silence de ces étendues, gages d'une nature préservée. En hiver, d'autres touristes viendront y pratiquer le ski alpin, le ski nordique, les raquettes à neige, les balades en chiens de traîneaux, le snow kite...

lesestables.fr
mezenclairemeygal.fr
hauteloire.fr

CELLES-SUR-DUROLLE (63) • LES ESTABLES (43)

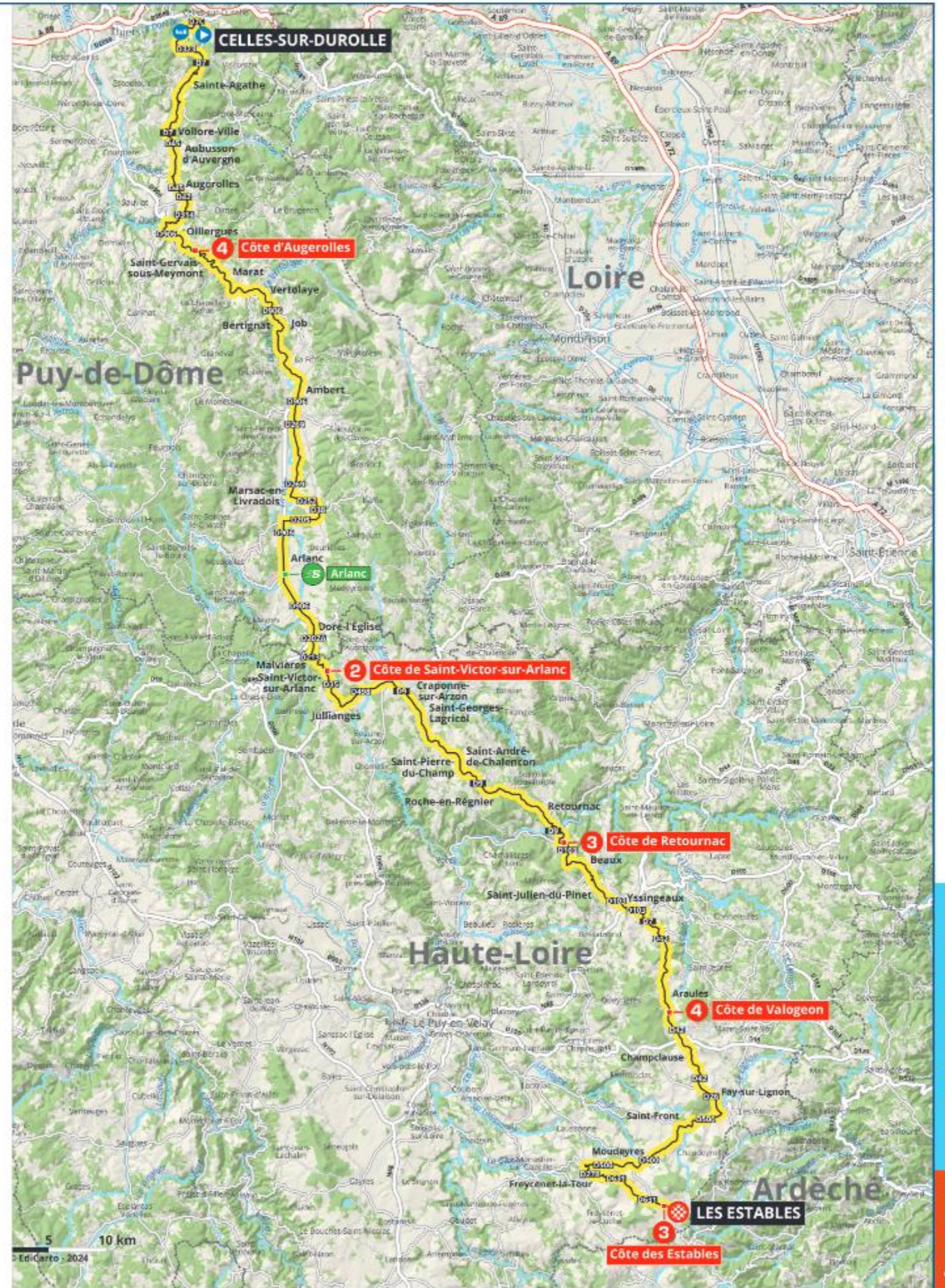
CELLES-SUR-DUROLLE (63) • LES ESTABLES (43)



Église Saint-Julien, Celles-sur-Durolle



Les Estables au pied du mont Mézenc



MARDI 4 JUIN

MARDI 4 JUIN

ÉTAPE 3

ÉTAPE 3

PROFILS

DÉNIVELLÉ POSITIF ▶ 2 970 m



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE

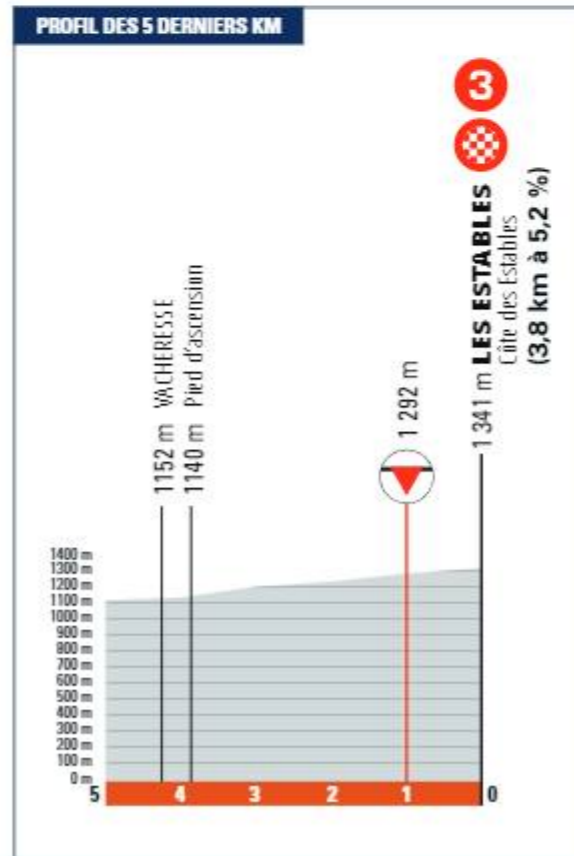


Arrivée : D631, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 300 m à vue
 Largeur : 6 m
 Contrôle antidopage : sur place

Permanence : salle de la crèche
 Distance de l'arrivée : 30 m
 Centre de presse : salle du centre des animations des Estables
 Distance de l'arrivée : 30 m



© A.S.O. 2024 - Billy Clewens





SAINT-GERMAIN-LAVAL

Saint-Germain-Laval est un village remarquable de 1 637 habitants, situé au sud du territoire roannais. Situé à proximité de la sortie 32 de l'autoroute A 89 reliant Clermont-Ferrand à Lyon et Saint-Étienne, il fait partie de la Communauté de communes des Val d'Aix et Isable, et son territoire s'étend sur 1 708 hectares.

La commune, située sur une colline qui fait face à la plaine du Forez au-dessus de la rivière de l'Aix, recèle ruelles pittoresques, monuments de caractère et belles demeures du XIV^e au XVI^e siècles. Nombreux sont ses lieux historiques préservés : Notre-Dame de Laval, la Commanderie de Verrières, la chapelle de la Madeleine, le couvent des Récollets, la maison à colombages où naquit l'explorateur Greyzolon Duluth et plusieurs hôtels particuliers, dont la maison Coste qui abrite aujourd'hui la Mairie. Passionnés de patrimoine ou simples curieux, vous trouverez à Saint-Germain-Laval le plaisir de vous laisser guider à travers différentes époques.

st-germain-laval.com
ccvai.fr
loire.fr

NEULISE

À la CoPLER, Neulise, ça vous défrise ! Proche des grands axes de circulation, à 50 minutes de Saint Etienne et Lyon et à une heure de Clermont-Ferrand, Neulise est une porte d'entrée du territoire de la CoPLER (Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône).

La commune a donné son nom au fameux « seuil de Neulise », dernier obstacle minéral sur le cours de la Loire. Sa situation sur l'ancienne Route Bleue, désormais transformée en voie rapide, a incité la CoPLER à y implanter et développer son principal parc d'activités économiques, Les Jacquins. Neulise est une commune qui vous surprend par son dynamisme tous azimuts, avec sa vingtaine de commerces, des emplois industriels nombreux, des associations sportives et culturelles pour tous, une médiathèque extraordinaire, un festival de rue enjoué et un esprit de village solidaire et fraternel. Neulise au cœur du Département de la Loire, est un havre de tranquillité qui regarde l'avenir avec sérénité.

neulise.com
copler.fr
loire.fr

SAINT-GERMAIN-LAVAL (42) NEULISE (42)

MERCREDI 5 JUIN

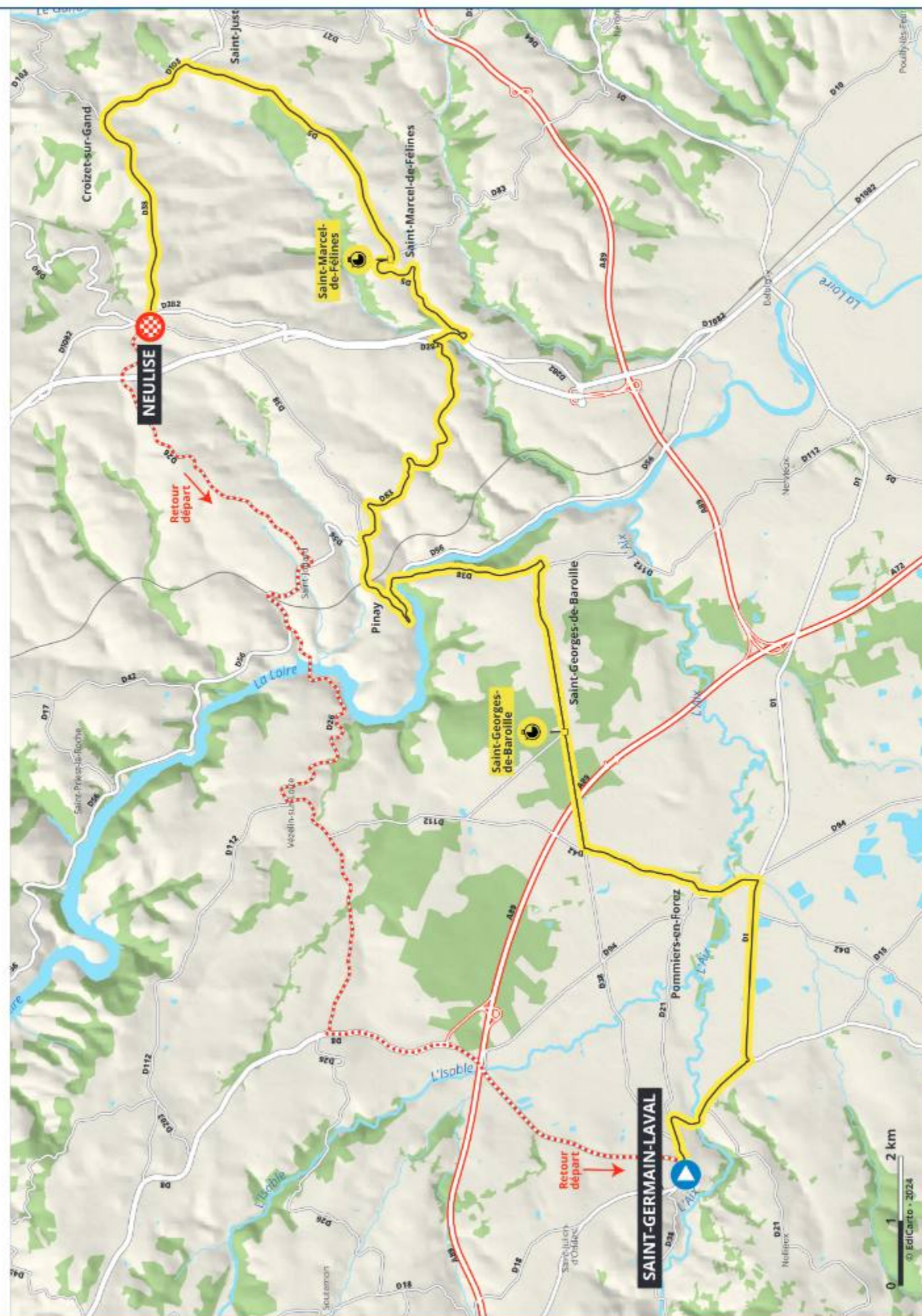
ÉTAPE 4



Vue générale, Saint-Germain-Laval



Vue aérienne du centre bourg, Neulise



SAINT-GERMAIN-LAVAL (42) NEULISE (42)

MERCREDI 5 JUIN

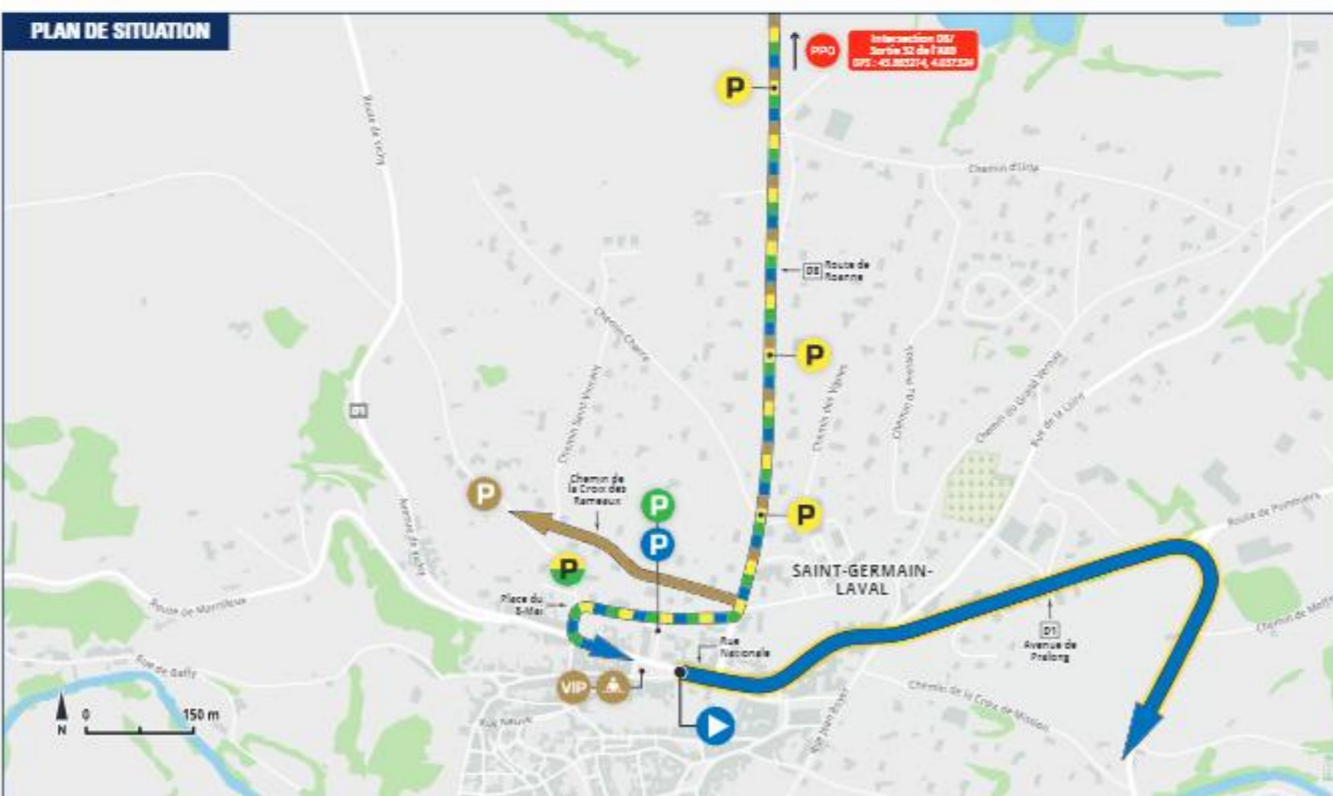
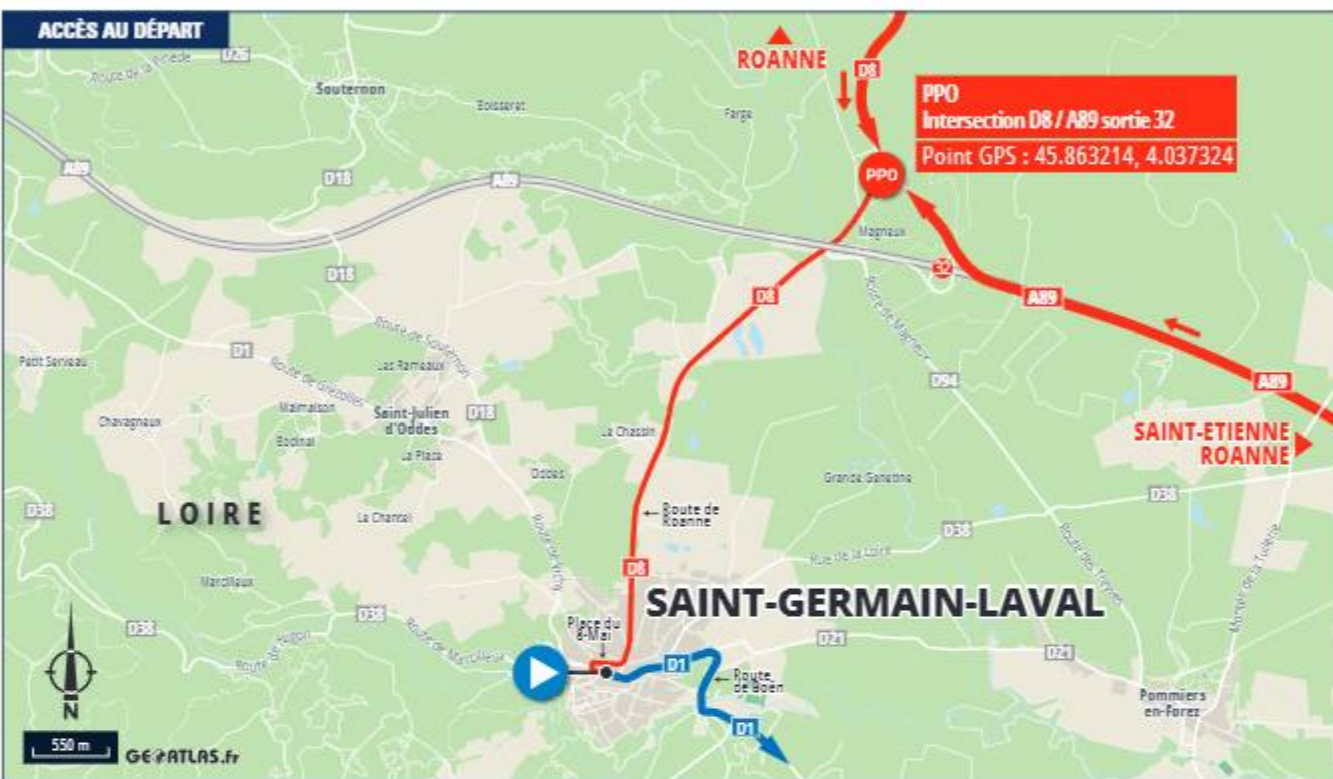
ÉTAPE 4



ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : D1, à hauteur du n°259 rue nationale
 Rampe de lancement : D1, à hauteur du n°259 rue nationale
 Reconnaissance parcours : de 12h15 à 13h15

Les concurrents doivent se présenter 10 minutes avant leur départ.
 Les horaires calculés à 50 km/h de moyenne pour les 154 concurrents.
 Départ de l' en 1'.



KILOMÈTRES		ÉTAPE 4			HORAIRES	
À parcourir	Parcourus			Premier coureur	Dernier coureur	
LOIRE (42)						
34,4	0	D1	SAINT-GERMAIN-LAVAL	DÉPART RÉEL	13:40	16:14
29,1	5,3		Carrefour D1-D94		13:46	16:20
28,9	5,5	D94	POMMIERS-EN-FOREZ (D94-D42)	ralentisseurs et rétrocrossement	13:47	16:21
26,2	8,2	D42	Carrefour D42-D38		13:50	16:24
24,4	10	D38	Point chrono n°1		13:52	16:26
22,3	12,1		SAINT-GEORGES-DE-BAROILLE	3 ralentisseurs	13:54	16:28
19,3	15,1		Carrefour D38-D56		13:58	16:32
19,3	15,1	D56	Zone de collecte n°1		13:58	16:32
17,2	17,2		PINAY (D56-D38-D83)		14:01	16:35
14,5	19,9	D83	Sice		14:04	16:38
12,5	21,9		Carrefour D83-D282		14:06	16:40
12	22,4	D282	Carrefour D282-D5		14:07	16:41
10,5	23,9	D5	SAINT-MARCEL-DE-FÉLINES	ralentisseur prononcé	14:09	16:43
9,5	24,9		Point chrono n°2		14:10	16:44
9,3	25,1		Zone de collecte n°2		14:11	16:49
5	29,4		SAINT-JUST-LA-PENDUE (D5-D103)		14:15	16:49
3,2	31,2	D103	Carrefour D103-D38		14:17	16:51
1,5	32,9	D38	Boisset-Neuf		14:19	16:53
0	34,4		NEULISE		14:21	16:55



SAINT-GERMAIN-LAVAL (42) NEULISE (42)

SAINT-GERMAIN-LAVAL (42) NEULISE (42)

MERCREDI 5 JUIN

MERCREDI 5 JUIN

ÉTAPE 4

ÉTAPE 4



ÉTAPE 4
(C.L.m. individuel)

MERCREDI 5 JUIN

34,4 KM

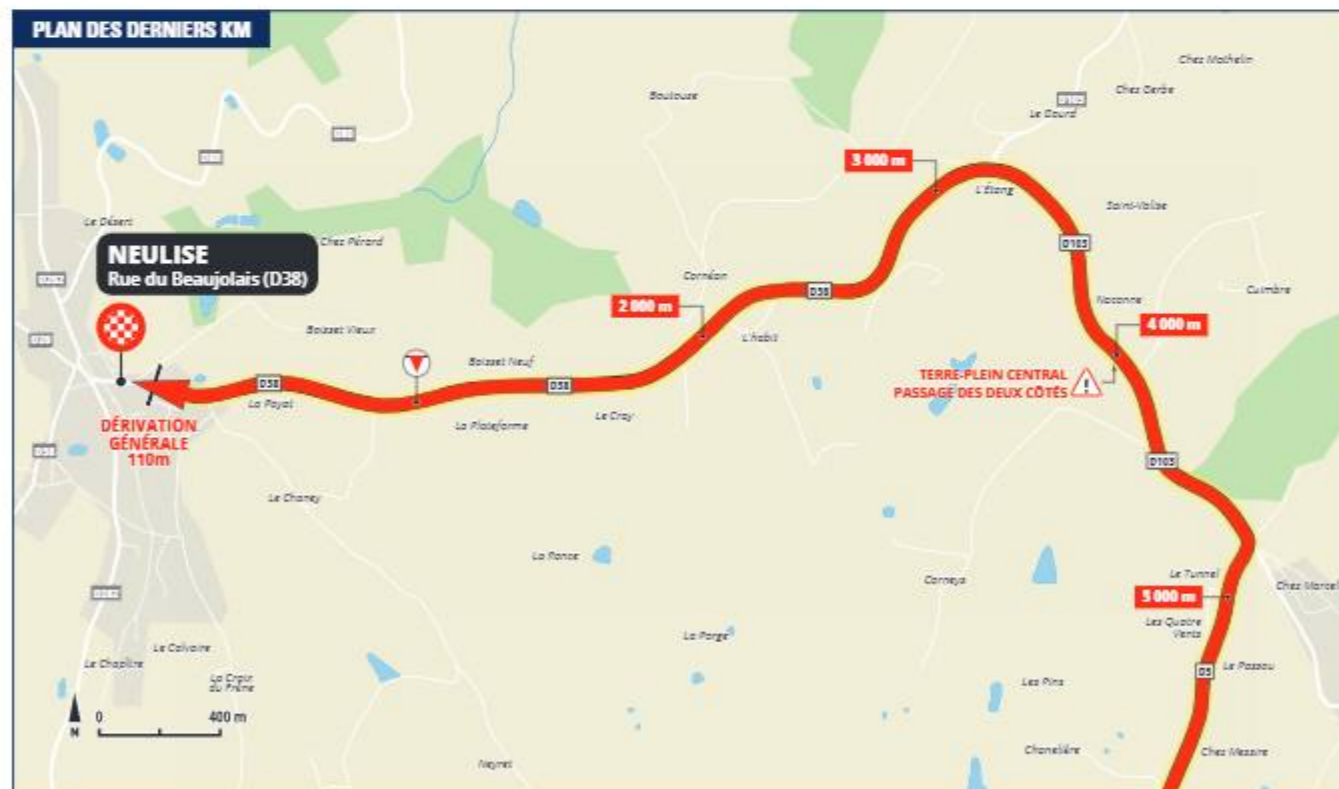
SAINT-GERMAIN-LAVAL (42)
NEULISE (42)

PROFILS

DÉnivelé positif + 445 m



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : D38, rue du Beaujolais, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 150 m à vue
Largeur : 5 m
Contrôle antidopage : sur place

Permanence : ancienne salle du repas (à côté de la mairie)
Distance de l'arrivée : 150 m
Centre de presse : salle des repas scolaires (à côté de la médiathèque)
Distance de l'arrivée : 150 m



SAINT-GERMAIN-LAVAL (42) NEULISE (42)

MERCREDI 5 JUIN

ÉTAPE 4

SAINT-GERMAIN-LAVAL (42) NEULISE (42)

MERCREDI 5 JUIN

ÉTAPE 4

▶ AMPLEPUS

Au cœur du Beaujolais Vert, en bord de Loire, Amplepuis offre à ses 5 000 habitants un cadre de vie apaisant et un cœur de ville commerçant et dynamique. Amplepuis, étagée entre 336 m et 810 m d'altitude, s'étend sur 3844 hectares. La ville s'est développée autour de l'industrie du textile qui contribue aujourd'hui encore à son rayonnement. C'est un territoire qui allie la force de la ruralité à l'évolution constante de son activité dans une dynamique soutenue par la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien. Portée par les multiples actions associatives, investie dans l'éducation de ses jeunes, la commune dispose de trois écoles primaires, deux collèges et de structures pour la petite enfance. Douze médecins généralistes, libéraux ou salariés du centre municipal de santé évitent à Amplepuis d'être un désert médical. Et la ville est fière de ses infrastructures culturelles (médiathèque, musée de la machine à coudre et du cycle Barthélémy Thimonnier) et sportives.

amplepuis.fr
ouestrhodanien.fr
rhone.fr

SAINT-PIRIEST

Saint-Priest, cité incontournable de l'Est Lyonnais, est la cinquième commune du département du Rhône en termes de population, la seconde plus vaste par sa superficie. Elle étonne par son caractère à la fois urbain et rural. Bénéficiant d'une position géographique stratégique, son cœur bat pour le développement économique de son territoire autant que pour la qualité de vie de ses 49 100 San-Priots. Du Village, cœur historique de la ville au charme rural, au Fort et ses 35 hectares de parc, en passant par le château, fleuron du patrimoine communal, il fait bon vivre à Saint-Priest. La réouverture de l'emblématique théâtre Théo Argence et d'un cinéma flambant neuf dans un centre-ville en pleine transformation sont les témoins d'une politique culturelle à la fois ambitieuse et populaire. Labellisée « Ville active et sportive » (4 lauriers), Saint-Priest dispose de nombreux équipements permettant de faciliter la pratique de tous, tel son centre nautique bientôt doté de deux bassins supplémentaires.

ville-saint-priest.fr

AMPLEPUS (69) SAINT-PIRIEST (69)

JEUDI 6 JUIN

ÉTAPE 5



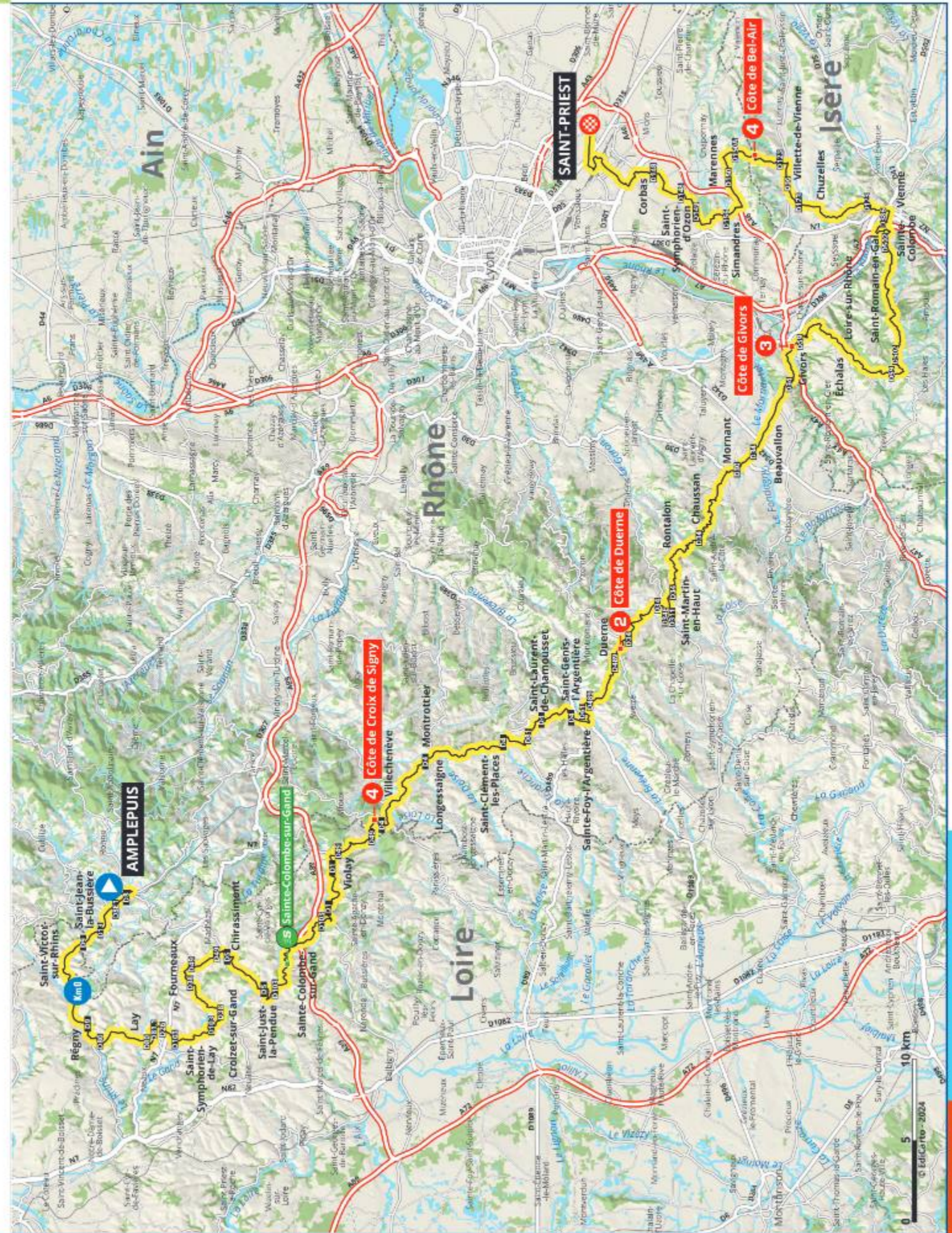
VILLE DE SAINT-PIRIEST



Vue générale, Amplepuis



Le Château, Saint-Priest



AMPLEPUS (69) SAINT-PIRIEST (69)

JEUDI 6 JUIN

ÉTAPE 5



ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : rue François Mitterrand, à hauteur de l'intersection avec la place de l'Europe
Signature et présentation des équipes : 9h05 à 10h05
Appel : 10h10

Départ fictif : 10h15 par rue François Mitterrand, place Chomienne, et de 11 novembre, route de Tarare, D8, D8E1 et D13
Départ réel : 10h35 sur la D9, soit à 10 km du lieu de rassemblement

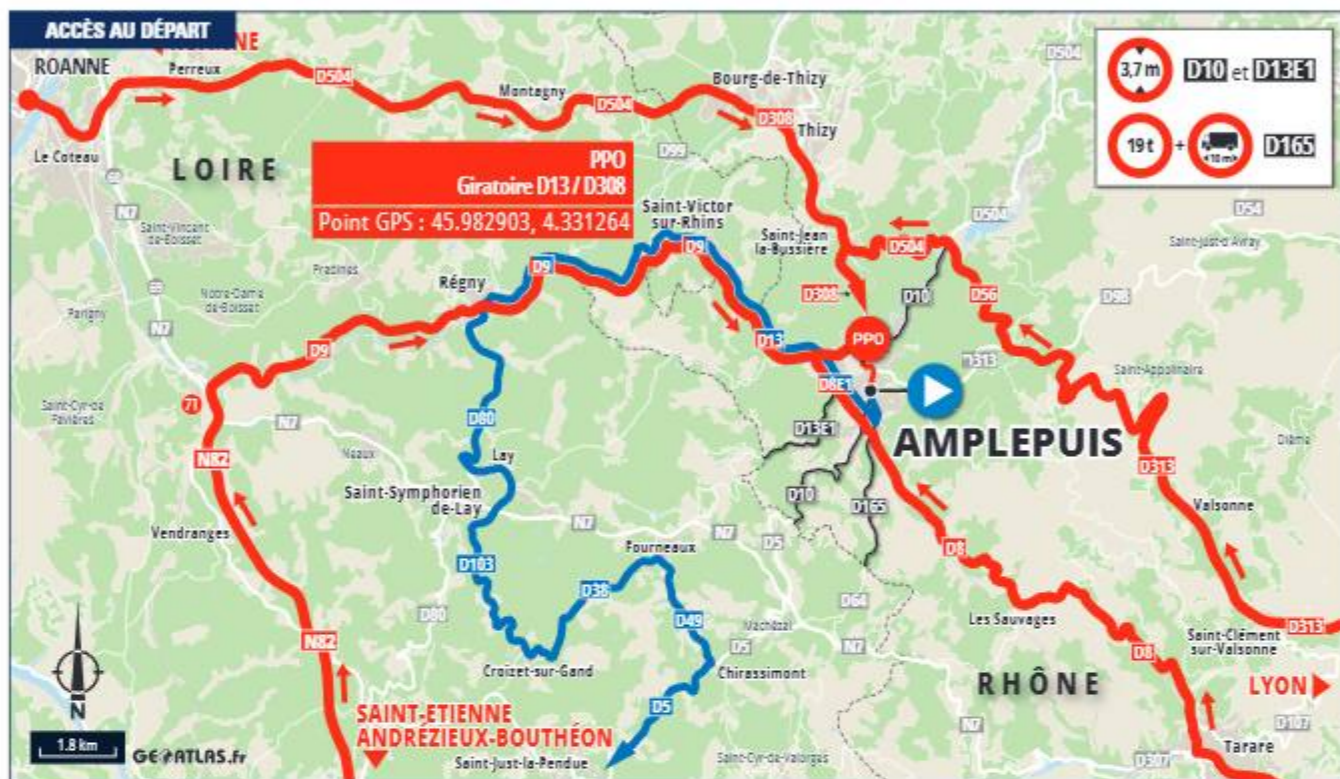


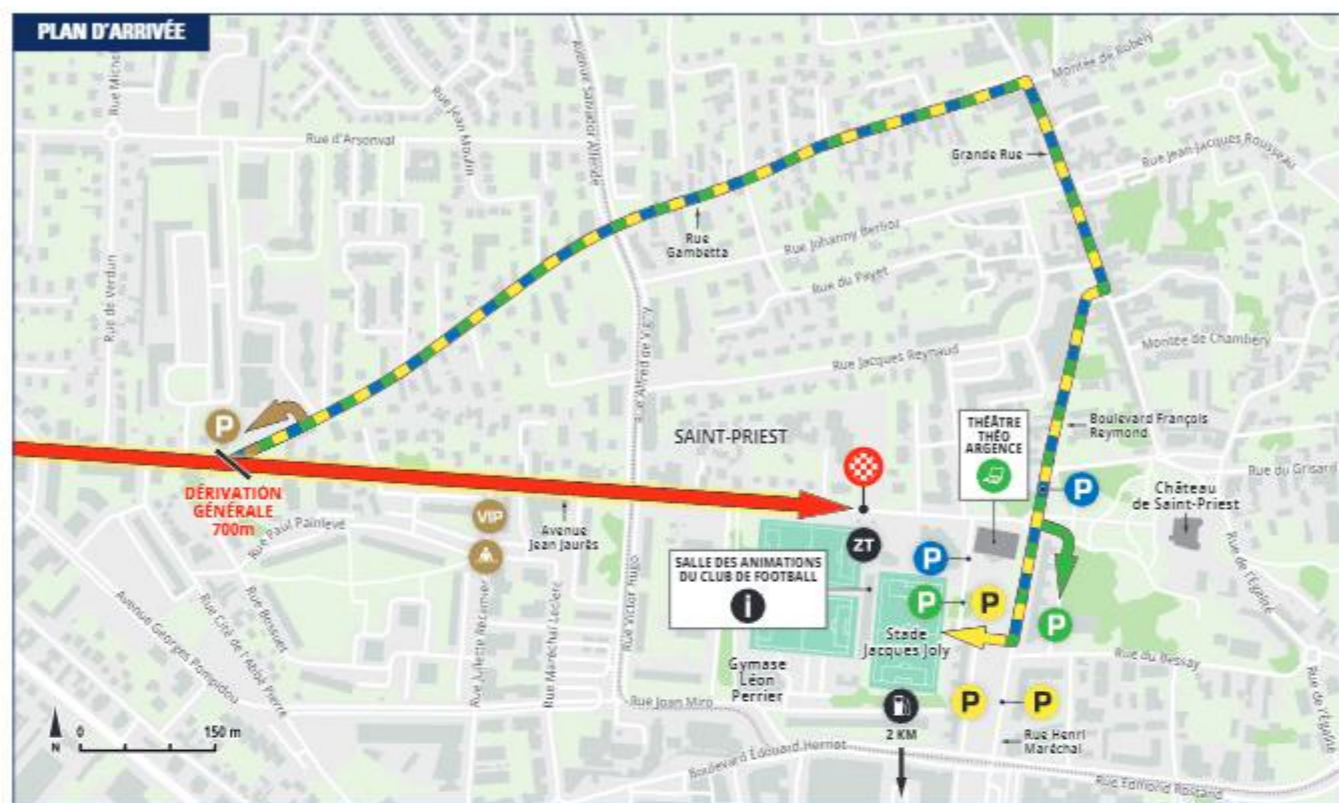
Table with columns: KILOMÈTRES (À parcourir, Parcours), ÉTAPE 5, HORAIRES (45 km/h, 43 km/h, 41 km/h). Rows list various road segments and locations like Amplepuis, Régny, and Saint-Priest with associated road numbers and hazards.

PROFILS

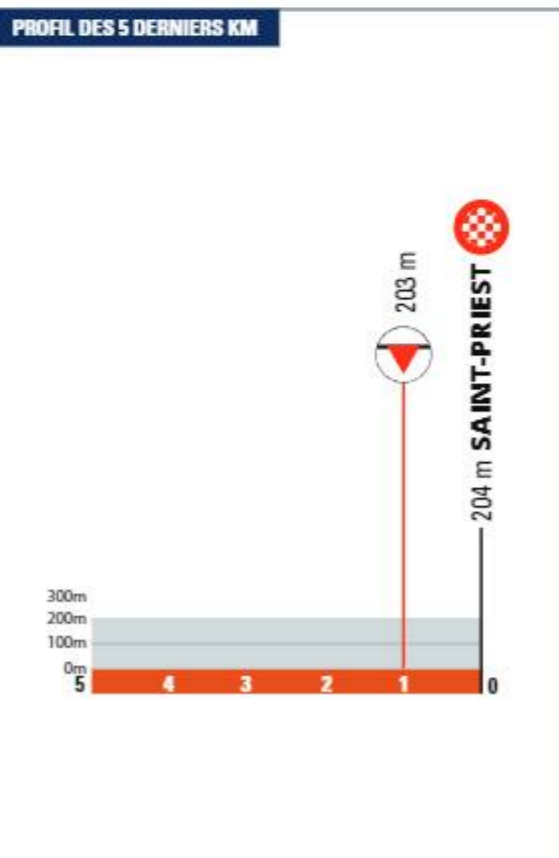
DÉNIVELLÉ POSITIF + 2 140 m



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



© A.S.O. 2024 - Billy Clewens



Arrivée : avenue Jean Jaurès, à hauteur de l'entrée du stade Sportif et à l'extrémité d'une ligne droite finale de 1300 m à vue
Largeur : 6 m
Contrôle antidopage : sur place

Permanence : salle des animations du club de football
Distance de l'arrivée : 50 m
Centre de presse : Bar du Théâtre Théo Argence
Distance de l'arrivée : 200 m

HAUTERIVES

Dans un pays de collines, nichée au cœur de la vallée de la Galaure, la commune de Hauterives compte environ 2 000 habitants et doit sa notoriété à la présence du Palais idéal du facteur Cheval, monument historique mondialement connu. Plus de 270 000 visiteurs se pressent chaque année à Hauterives pour y découvrir cette œuvre extraordinaire, fruit de l'imagination et de l'inlassable labeur d'un facteur qui, pendant 33 ans, construisit seul son palais.

Intégrée dans la Communauté de communes Porte de DrômArdèche, Hauterives partage, avec 33 communes et près de 49 500 habitants, un territoire de collines, coteaux, vallées et rivières qui proposent une diversité de paysages et de sites naturels exceptionnels.

Au Moyen Âge, le village de Hauterives était fortifié et une porte subsiste toujours au centre du village. Entre autres curiosités, le parc du Château communal abrite l'un des plus vieux cèdres du Liban plantés en France, de 35 mètres de haut pour huit mètres de circonférence.

mairie-hauterives.fr portededromardeche.fr

LE COLLET D'ALLEVARD

Au cœur du sillon alpin, la vallée du Grésivaudan s'étend, au fil de l'Isère, de Pontcharra, aux portes de la Savoie, jusqu'à Grenoble, au cœur du département de l'Isère. Cette ancienne vallée glaciaire est bordée à l'est par les sommets de la chaîne de Belledonne et, à l'ouest, par la Chartreuse, deux des plus beaux massifs isérois. C'est un territoire magnifique, dont le développement moderne ne s'est jamais réalisé au détriment de son histoire, de ses traditions et de son environnement exceptionnel.

C'est l'endroit idéal pour se ressourcer avec ses stations quatre saisons comme Les 7 Laux, le Collet, le Barioz et Chamrousse côté Belledonne, le Col de Marcieu ou Saint-Hilaire-du-Touvet côté Chartreuse. En Grésivaudan se trouvent également les deux seules stations thermales iséroises : Uriage-Bains et Allevard-les-Bains. Les activités sont donc nombreuses pour s'amuser, se détendre, profiter du beau temps, de la fraîcheur des sommets, de la nature et de paysages à couper le souffle.

lecollet.com le-gresivaudan.fr isere.fr

HAUTERIVES (26) LE COLLET D'ALLEVARD (38)

VENDREDI 7 JUIN

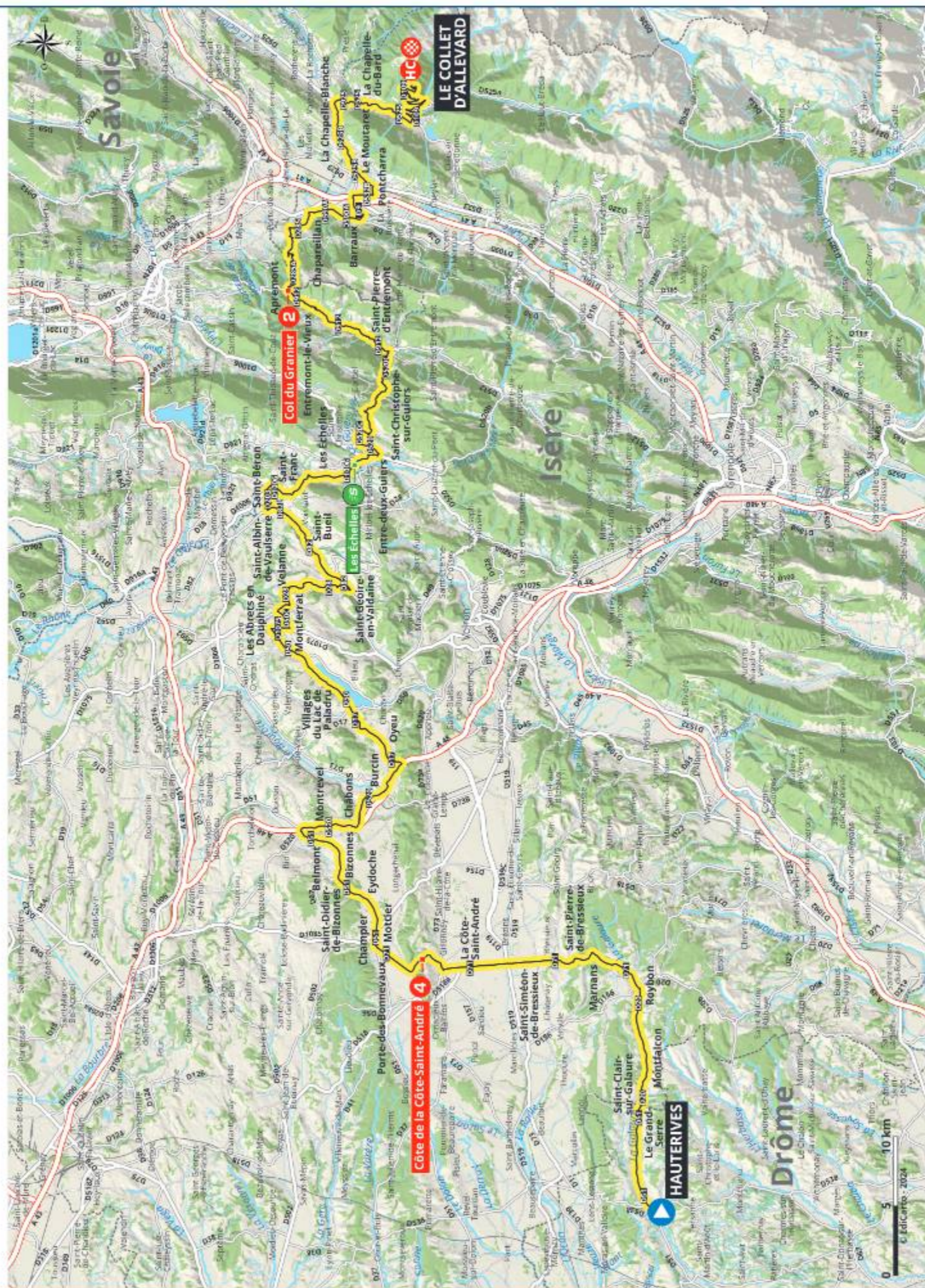
ÉTAPE 6



Palais idéal du facteur Cheval, Hauterives



Vue sur le Collet d'Allevard



HAUTERIVES (26) LE COLLET D'ALLEVARD (38)

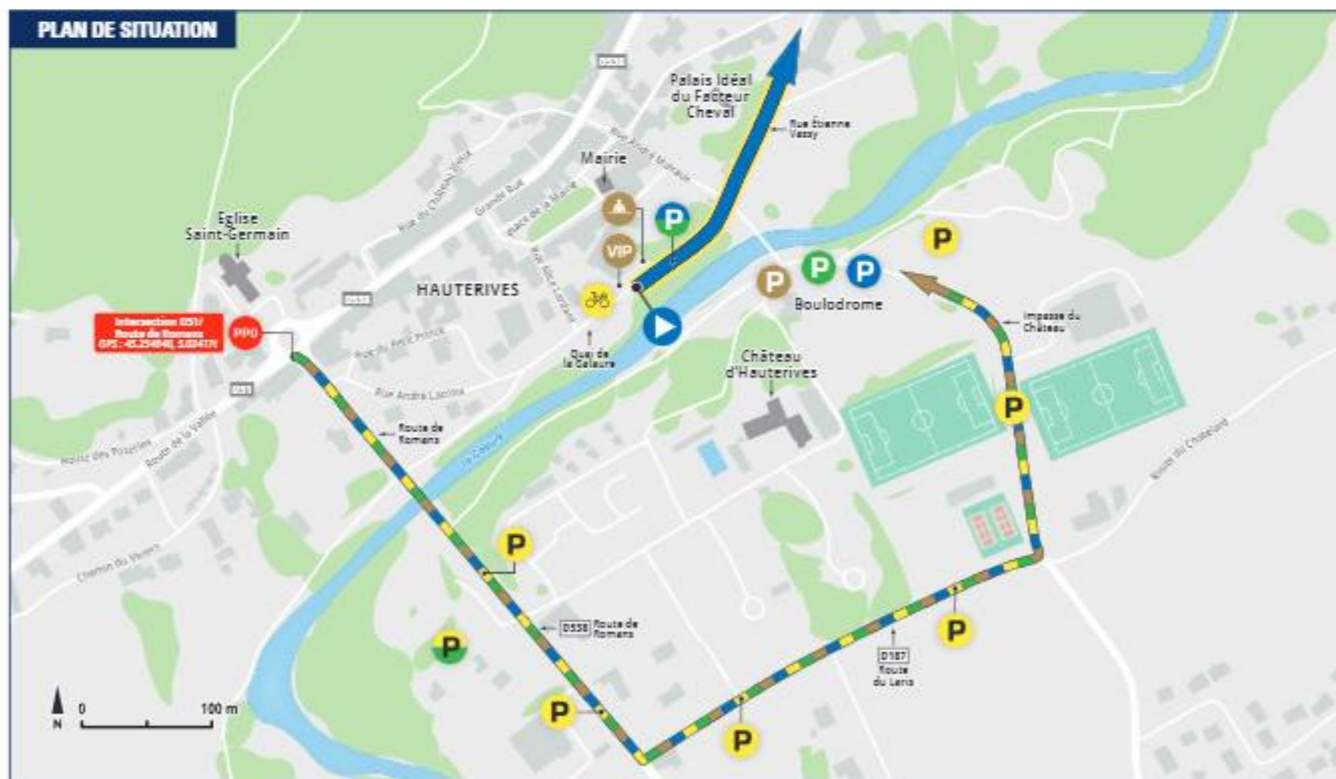
VENDREDI 7 JUIN

ÉTAPE 6

ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : sur la VC, quai de la Galaure, 20m après l'arrêt de bus à gauche
 Signature et présentation des équipes : 11h35 à 12h35
 Appel : 12h40

Départ fictif : 12h45 par quai de la Galaure, rue Etienne Vassy, D51, Saint-Germain
 Départ réel : 12h55 sur la D51, soit 4,8 km du lieu de rassemblement

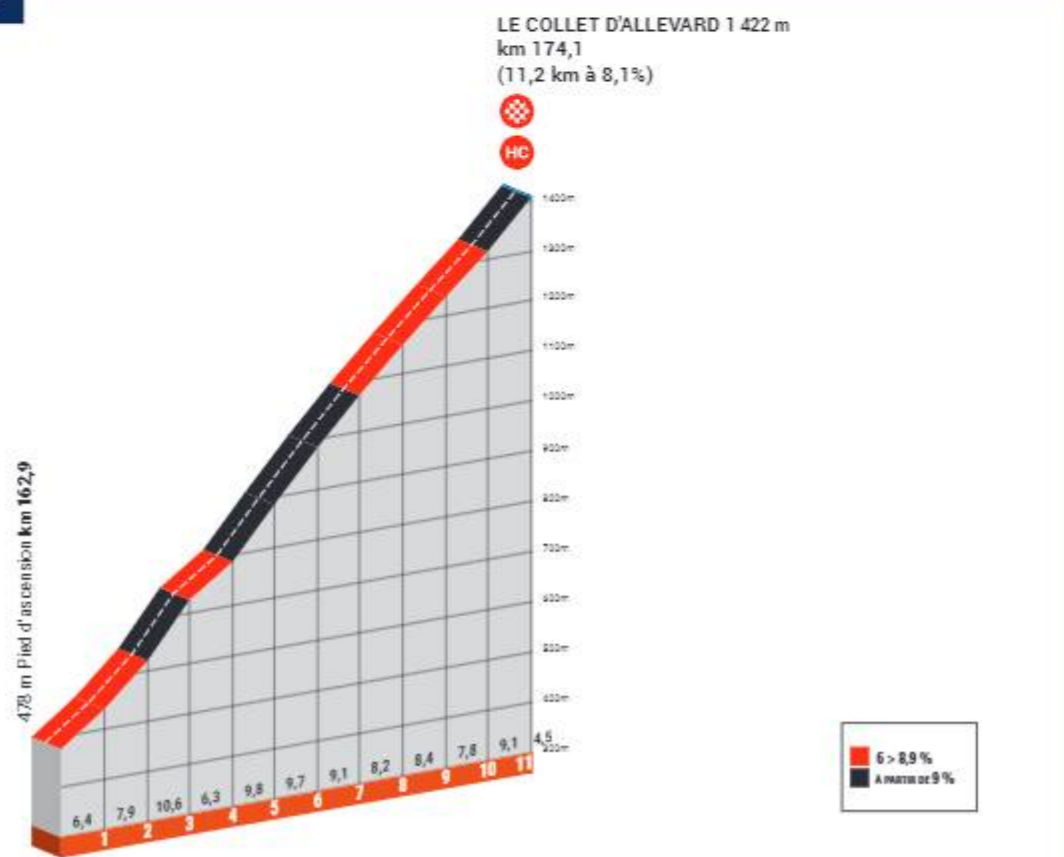


KILOMÈTRES		ÉTAPE 6			
A parcourir	Parcourus	HORAIRES			
		43 km/h	41 km/h	39 km/h	
		DRÔME (26)			
	VC	HAUTERIVES	DEPART FICTIF	12:45 12:45 12:45	
		Carrefour VC-D51			
	D51	Saint-Germain			
174,1	0	HAUTERIVES	DEPART RÉEL	12:55 12:55 12:55	
		ISÈRE (38)			
169,4	4,7	D20	SAINT-CLAIR-SUR-GALAURE	ralentisseurs prononcés	13:02 13:02 13:02
161,5	12,6		Carrefour D20-D71		13:12 13:13 13:14
152,5	21,6	D71	SAINT-SIMEON-DE-BRESSIEUX	ralentisseurs prononcés	13:25 13:27 13:28
146	28,1		LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ		13:34 13:36 13:38
142,5	31,6		Côte de la Côte-Saint-André (501 m)		13:39 13:41 13:44
140,7	33,4		Zone de collecte n°1		13:42 13:44 13:46
137,8	36,3		Carrefour D71-D51		13:46 13:48 13:51
134,8	39,3	D51	EYDOCHE	rétrécissements + ralentisseur	13:50 13:52 13:55
125,9	48,2		Carrefour D51-D520		14:02 14:05 14:09
125,1	49	D520	MONTREVEL		14:03 14:07 14:10
121,3	52,8		Rossatières		14:09 14:12 14:16
120,2	53,9		CHABONS		14:10 14:14 14:18
114,9	59,2		Carrefour D520-D17		14:18 14:22 14:26
108,8	65,3	D17	Carrefour D17-D50		14:26 14:30 14:35
108,6	65,5	D50	Vers-Ars (VILLAGES DU LAC DE PALADRU)		14:26 14:31 14:36
105,1	69		Paladru (VILLAGES DU LAC DE PALADRU)	4 ralentisseurs + rétrécissements	14:31 14:36 14:41
103,2	70,9		Zone de collecte n°2		14:34 14:39 14:44
102,2	71,9		Saint-Pierre de Paladru (VILLAGES DU LAC DE PALADRU)		14:35 14:40 14:45
99,9	74,2		Carrefour D50-D1075		14:38 14:43 14:49
98,8	75,3	D1075	MONTFERRAT (D1075-D50 C)	virage serré à gauche	14:40 14:45 14:51
96,9	77,2	D50 C	Carrefour D50 C-D28		14:43 14:48 14:54
93,7	80,4	D28	Le Platon		14:47 14:53 14:59
91,1	83		SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE (D28-D82 L-D82)	virages serrés + rétrécissements	14:51 14:56 15:03
85,9	88,2	D82	Champet		14:58 15:04 15:11
84	90,1		La Rosetta		15:01 15:07 15:14
83,2	90,9		SAINT-BUEIL	ralentisseurs prononcés	15:02 15:08 15:15
79,1	95		Carrefour D82-D82 B		15:07 15:14 15:21
78,4	95,7	D82 B	Carrefour D82 B-D82 A	virage serré + pont étroit	15:08 15:15 15:22
		SAVOIE (73)			
77,5	96,6	D203	SAINT-BÉRON (D203-D1006)		15:10 15:16 15:24
72,1	102	D1006	Zone de collecte n°3		15:17 15:24 15:32
68,9	105,2		LES ECHELLES (D1006-D102 C)		15:22 15:29 15:37
68,8	105,3		LES ECHELLES		15:22 15:29 15:37
		ISÈRE (38)			
68	106,1	D102 C	ENTRE-DEUX-GUIERS (D102 C-D520 D-D520)		15:23 15:30 15:38
65,1	109	D520	Carrefour D520-D520 C		15:27 15:34 15:43
64,6	109,5	D520 C	SAINT-CHRISTOPHE-SUR-GUIERS		15:28 15:35 15:43
62,6	111,5		Berland		15:30 15:38 15:46
56	118,1		Tunnel du Petit Friou		15:40 15:48 15:57
54,8	119,3		SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT (ISÈRE) (D520 C-D512)	traversée étroite	15:41 15:49 15:58
		SAVOIE (73)			
54,2	119,9	D912	SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT (SAVOIE)		15:42 15:50 15:59
51,9	122,2		Le Pont du Lac		15:45 15:54 16:03
49,9	124,2		Les Perrets		15:48 15:57 16:06
49,5	124,6		ENTREMONT-LE-VIEUX		15:49 15:57 16:07
44,7	129,4		Col du Granier (1 136 m)	descente rapide et sinueuse	15:55 16:04 16:14
44,6	129,5		Carrefour D912-D285 A		15:56 16:04 16:14
		ISÈRE (38)			
37,7	136,4	D285 A	La Palud (D285 A-D285)		16:05 16:15 16:25
35	139,1	D285	CHAPAREILLAN (D285-D590A)	ralentisseur + rétrécissements	16:09 16:18 16:29
30,5	143,6	D590 A	Carrefour D590 A-D9		16:15 16:25 16:36
29,1	145	D9	BARRAUX (D9-D1090-D523 A)		16:17 16:27 16:38
28,2	145,9	D523 A	Carrefour D523 A-D523 B		16:18 16:28 16:39
28,1	146		PONTCHARRA (D523 A-D523 B-D523-D525 B)		16:19 16:29 16:40
23,5	150,6	D525 B	Zone de collecte n°4		16:25 16:35 16:47
		SAVOIE (73)			
18,8	155,3	D925 B	DÉTRIER (D925 B-D925)		16:32 16:42 16:54
17,9	156,2	D925	Carrefour D925-D525		16:33 16:44 16:55
		ISÈRE (38)			
13,4	160,7	D525	ALLEVARD-LES-BAINS (D525-D525 A)		16:39 16:50 17:02
11,2	162,9	D525 A	Zone de collecte n°5		16:42 16:53 17:06
10	164,1		Carrefour D525 A-D109		16:44 16:55 17:07
0	174,1		LE COLLET D'ALLEVARD (1 422 m)		16:58 17:10 17:23

PROFILS



PROFIL DES DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : VC, place Marcel Dumas, à l'extrémité d'une ligne droite de 100 m à vue
Largeur : 6 m
Contrôle antidopage : sur place

Permanence : Office de Tourisme
Distance de l'arrivée : 50 m
Centre de presse : salle Antoine Cros
Distance de l'arrivée : 150 m

ALBERTVILLE

Sous-préfecture de la Savoie, Albertville bénéficie d'une position géographique privilégiée au carrefour des vallées et au cœur d'un des plus grands domaines skiables du monde. Proche d'Annecy, Chambéry, Grenoble et Lyon et au centre des réserves naturelles parmi les plus riches d'Europe, elle mène une action soutenue en faveur des activités sportives et des sportifs de haut niveau.

Ville-hôte des XVI^e Jeux olympiques d'hiver, Albertville s'est dotée de nombreuses infrastructures lui permettant d'accueillir de grands événements sportifs et culturels.

Cette 7^e étape valorise les trois destinations touristiques du territoire Arlysère : le Pays d'Albertville ainsi que le Beaufortain et le Val d'Arly, aux paysages grandioses et villages pittoresques, havres de paix où la nature et la convivialité se conjuguent harmonieusement pour offrir à ceux qui s'y aventurent une expérience inoubliable, empreinte de beauté et d'authenticité. Des destinations familiales ou sportives, où chacun trouvera son compte en été comme en hiver.

albertville.fr
arlysere.fr
savoie.fr

SAMOËNS 1600

Nichée au cœur de la vallée du Giffre, dans le département de la Haute-Savoie, Samoëns est une station village authentique, riche en histoire, au cadre naturel préservé.

Été comme hiver, elle offre une variété d'activités sportives et familiales au plus près de la nature, grâce aux sommets, cirques, cascades et sentiers qui entourent et composent son vaste territoire. Le village propose également un patrimoine culturel remarquable, avec ses neuf chapelles pittoresques, ses hameaux et son célèbre jardin botanique alpin La Jaÿsinia, œuvre de Marie-Louise Cognacq-Jaÿ, classé « Jardin remarquable de France ». Point de départ du terrible col de Joux-Plane, si souvent emprunté par le Tour de France, Samoëns possède tous les atouts et le charme d'un village haut-savoyard attrayant. Autour d'un patrimoine qu'elle sait valoriser, la commune préserve un écrin naturel somptueux et des paysages à couper le souffle.

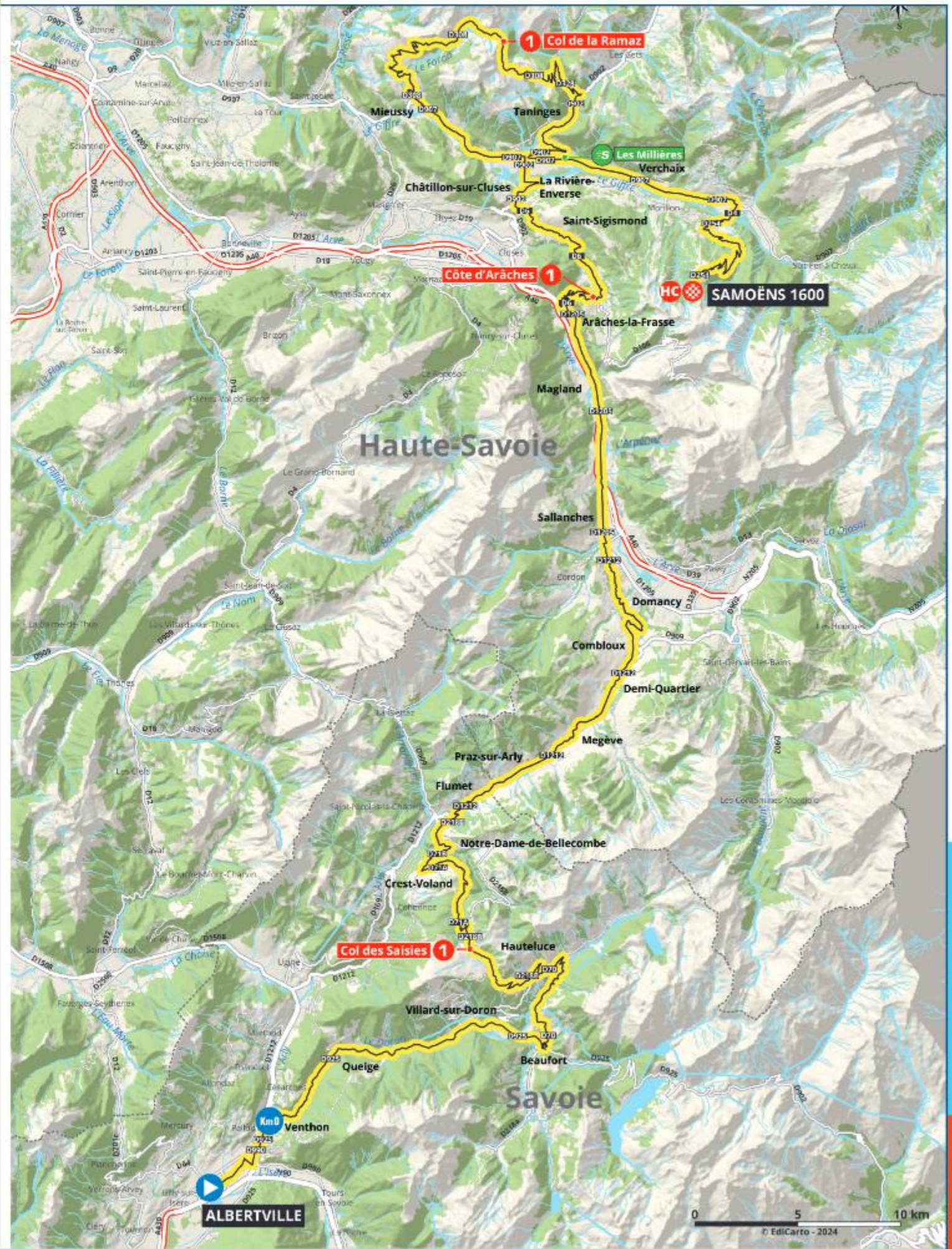
mairiedesamoens.fr
hautsavoie.fr



Refuge du Lachat, Crest-Voland, Arlysère



Lac aux Dames, Samoëns



ALBERTVILLE (73) SAMOËNS 1600 (74)

SAMEDI 8 JUIN

ÉTAPE 7

ALBERTVILLE (73) SAMOËNS 1600 (74)

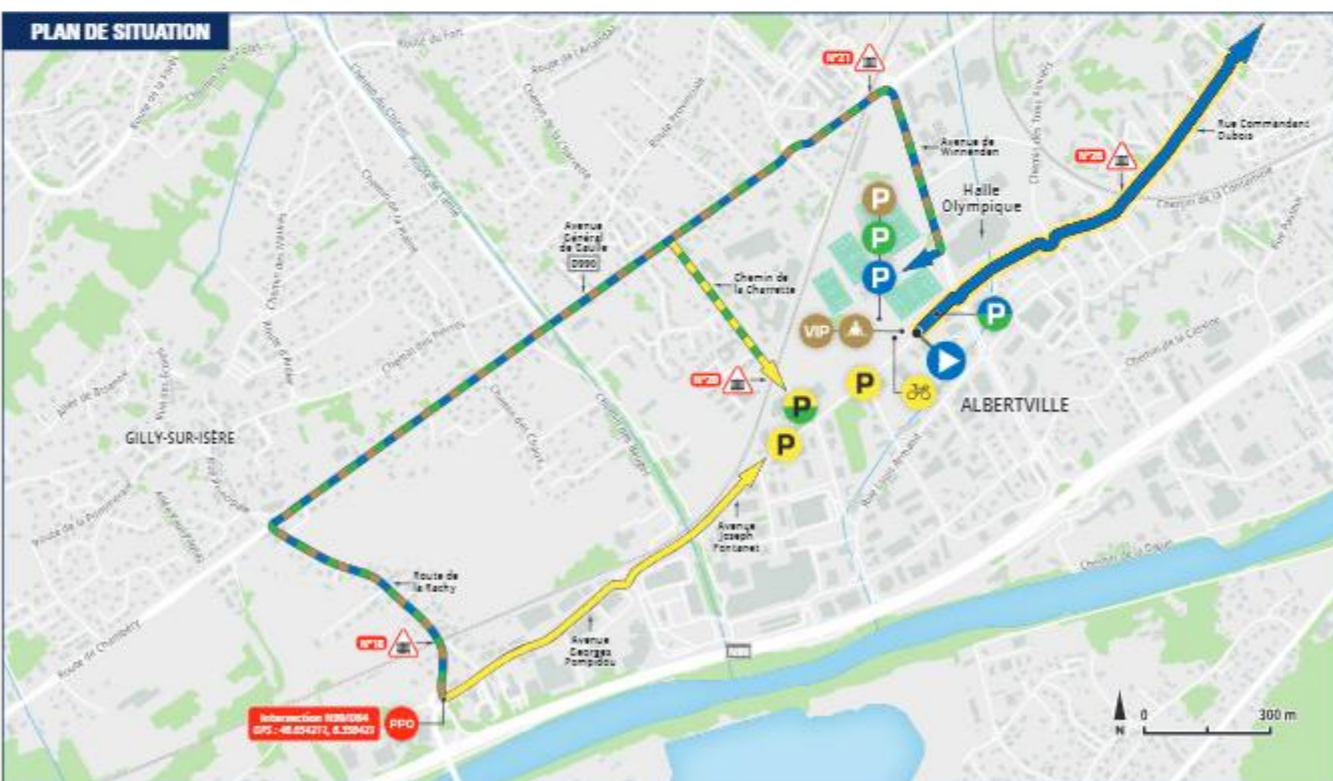
SAMEDI 8 JUIN

ÉTAPE 7

ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : avenue Joseph Fontanet
Signature et présentation des équipes : 9h10 à 10h10
Appel : 10h15

Départ fictif : 10h20 par l'avenue Joseph Fontanet, le Commandant Dubois, avenue Jean Jaurès, avenue des Chasseurs Alpains, D990 puis D925
Départ réel : 10h30 sur la D925 soit 4,6 km du lieu de rassemblement



KILOMÈTRES		ÉTAPE 7		
A parcourir	Parcourus	HORAIRES		
		38 km/h	35 km/h	34 km/h
SAVOIE (73)				
AVENUE JOSEPH FONTANET	ALBERTVILLE	DÉPART FICTIF	10:20	10:20
	Passage à niveau n° 26			
	VC Carrefour VC-D990			
	D990 Carrefour D990-D925			
155,3	0	D925 ALBERTVILLE	DÉPART RÉEL	10:30
154,7	0,6	VENTHON		10:31
149	6,3	QUEIGE		10:40
142,5	12,8	VILLARD-SUR-DORON		10:50
138,9	16,4	BEAUFORT		10:56
137,6	17,7	Carrefour D925-D70		10:58
136,2	19,1	D70 Les Outards		11:00
135,5	19,8	Les Curtilletts		11:01
130,6	24,7	HAUTELUCE (D70-VC-D218 B)	retroissement sur pont	11:09
128,9	26,4	D218 B Le Praz		11:13
123,1	32,2	Les Saisies		11:24
122	33,3	Col des Saisies (1 661 m)		11:26
120,6	34,7	Carrefour D218 B-D71 A	virage serré en descente	11:28
114,8	40,5	D71 A CREST-VOLAND (D71 A-D71 B)	ralentisseurs + virage serré	11:35
111,2	44,1	D71 B NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE (D71 B-D218 B)		11:40
109,7	45,6	D218 B Carrefour D218 B-D218 A		11:42
108,5	46,8	D218 A Carrefour D218 A-D1212		11:43
108,4	46,9	D1212 Zone de collecte n°1		11:43
HAUTE-SAVOIE (74)				
106,4	48,9	PRAZ-SUR-ARLY		11:47
102,6	52,7	MEGEVE (D1212-VC-D1212)		11:53
98,4	56,9	DEMI-QUARTIER	terre-pleins en descente	11:59
96,2	59,1	COMBLOUX	terre-pleins + ralentisseur en descente	12:03
88,6	66,7	SALLANCHES (D1212-D1205)		12:15
85,2	70,1	D1205 Rond-Point Bernard Hinault		12:20
80,9	74,4	Zone de collecte n°2		12:27
78,3	77	MAGLAND		12:31
75,8	79,5	Carrefour D1205-D6		12:35
71,4	83,9	D6 Arberroz (ARÂCHES-LA-FRASSE)		12:44
69,5	85,8	ARÂCHES		12:47
69,4	85,9	Côte d'Arâches (948 m)		12:48
67,5	87,8	La Frasse (ARÂCHES-LA-FRASSE)		12:50
65,1	90,2	SAINT-SIGISMOND		12:53
61,5	93,8	CHÂTILLON-SUR-CLUSES (D6-D902)	ralentisseur + terre-plein en bas de descente	12:58
58,5	96,8	D902 TANINGES (D902-D907)		13:02
52,1	103,2	D907 Zone de collecte n°3		13:11
51,4	103,9	MIEUSSY (D907-D308)		13:12
46,1	109,2	D308 La Léchère		13:23
41,6	113,7	Tunnel de Sommand		13:32
40,9	114,4	Sommand		13:33
37,2	118,1	Col de la Ramaz (1 619 m)	descente rapide	13:40
35,9	119,4	Le Praz de Lys (D308-VC-D308)		13:42
30,5	124,8	Carrefour D308-D328		13:49
28,7	126,6	D328 Carrefour D328-D307		13:51
27,9	127,4	D307 Carrefour D307-D902		13:52
21,3	134	D902 TANINGES (D902-D907)	virage serré à gauche en bas de descente	14:00
19,8	135,5	D907 LES MILLIÈRES		14:02
15,3	140	VERCHAIX		14:08
13,2	142,1	Zone de collecte n°4		14:11
12,5	142,8	SAMOËNS (D907-VC-D4)		14:12
10	145,3	D4 Carrefour D4-D254		14:15
8,7	146,6	D254 Vercland		14:18
0,9	154,3	Samoëns 1600 Les Saix		14:34
0	155,3	SAMOËNS 1600 (1 634 m)		14:35

PROFILS

DÉNIVELLÉ POSITIF ▶ 4 200 m

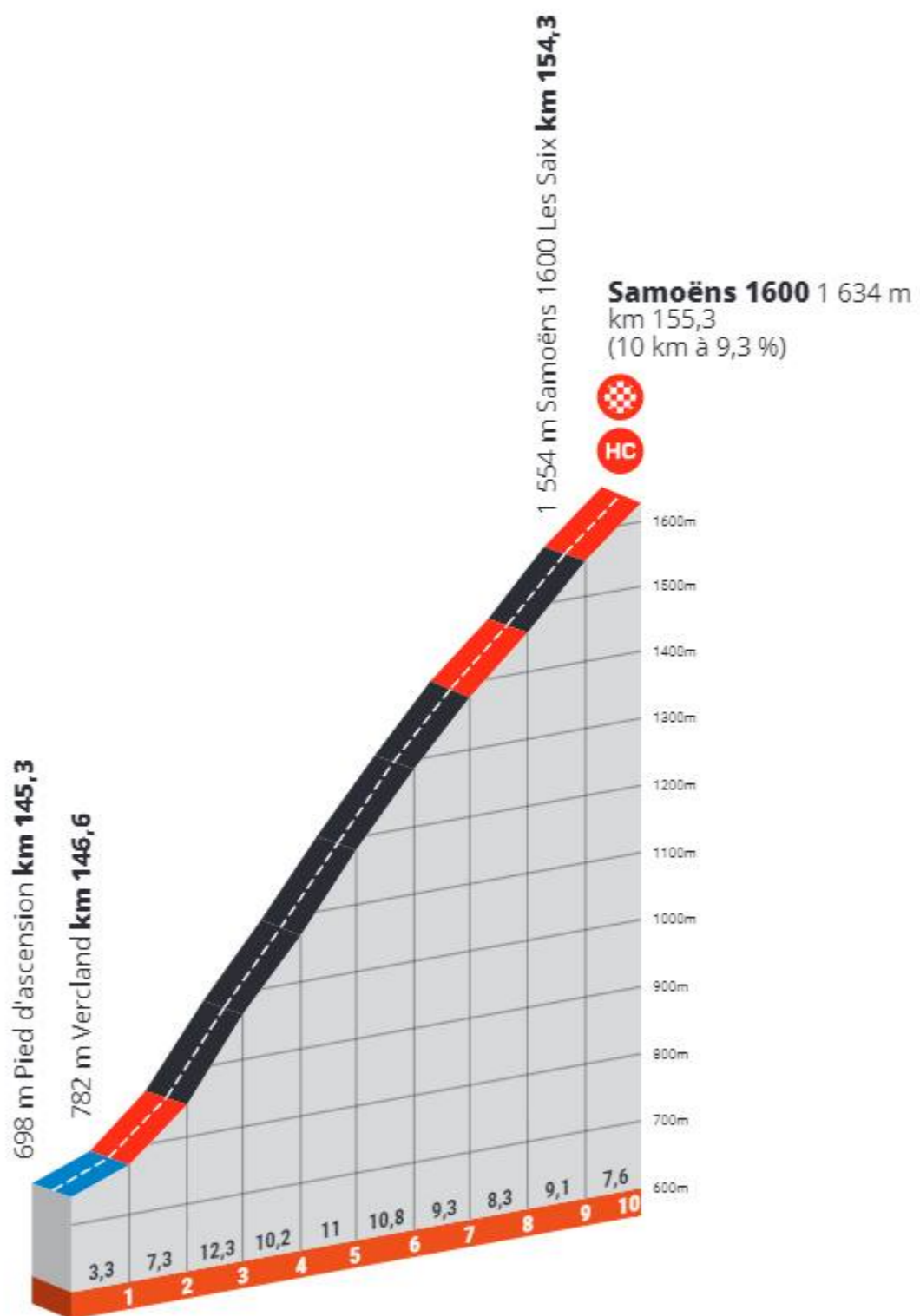


PROFIL PARTICULIER

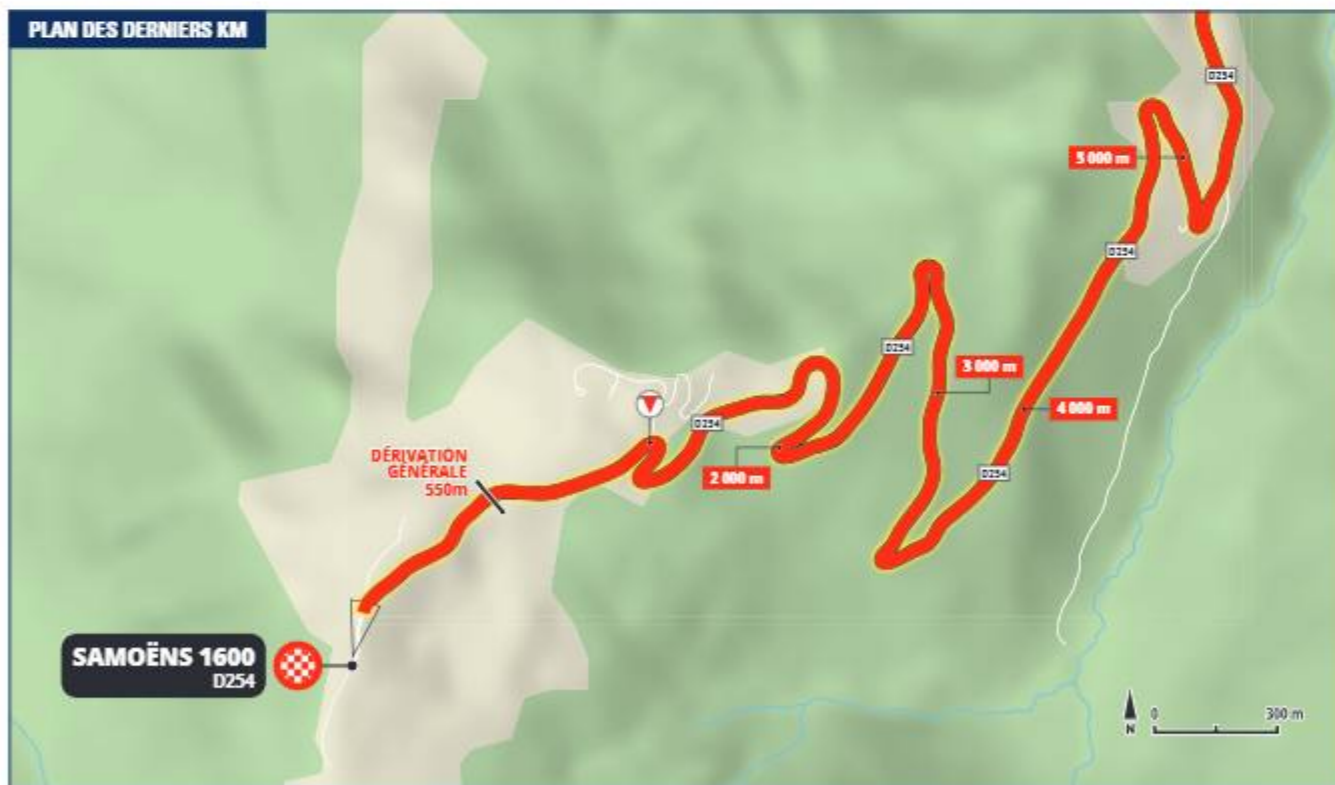
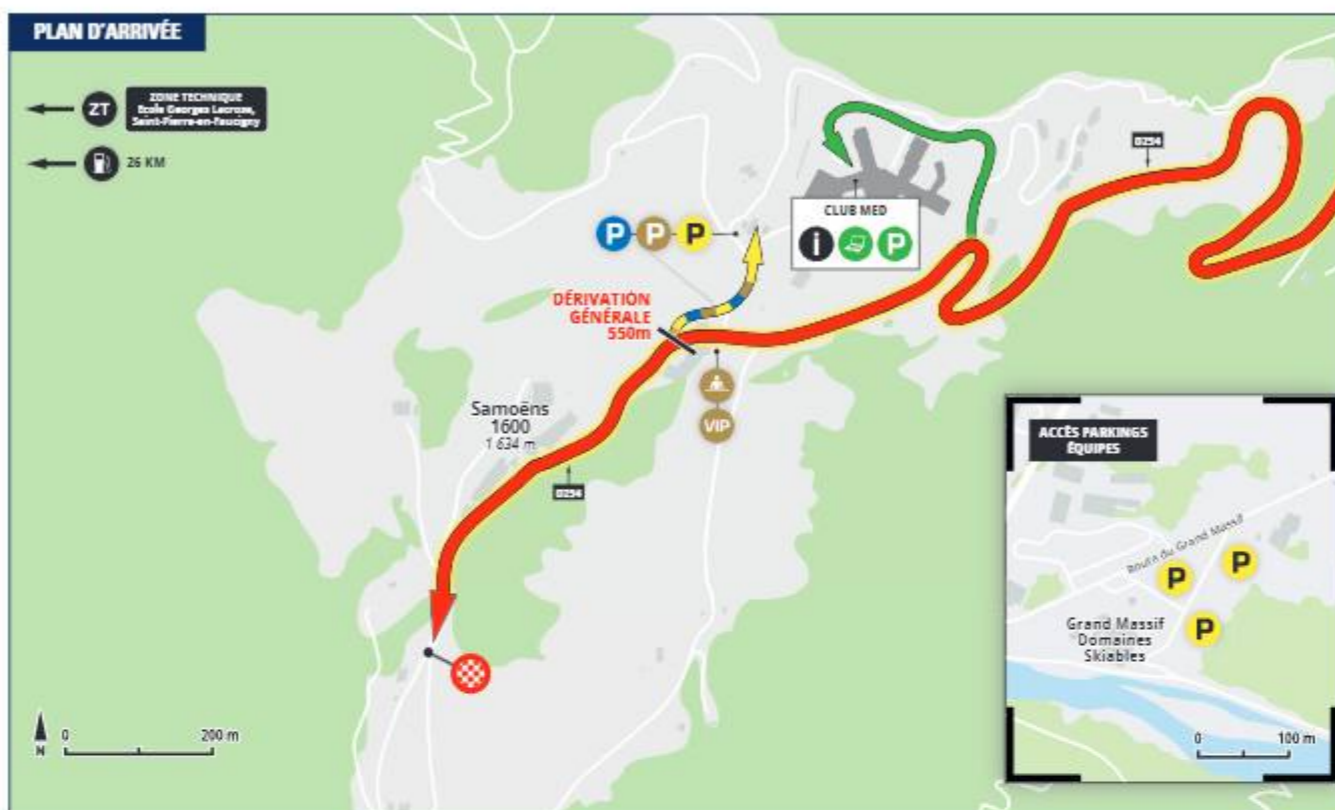




PROFILS PARTICULIERS



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : D254, à l'extrémité d'une ligne droite de 100 à vue
Largeur : 6 m
Contrôle antidopage : sur place

Permanence / centre de presse : Club Med
Distance de l'arrivée : 50 m

THÔNES

Nichée au cœur du département de la Haute-Savoie, Thônes dispose d'un patrimoine naturel remarquable de par son implantation géographique. Les paysages y sont spectaculaires où se mêlent montagnes imposantes, vallées verdoyantes et cours d'eau cristallins. La commune est encadrée par le majestueux massif des Aravis, offrant ainsi aux visiteurs un panorama à couper le souffle à chaque tournant. Les amoureux de la nature trouveront leur bonheur dans les multiples sentiers de randonnée qui serpentent à travers les prairies alpêtres et les forêts de sapins. En hiver, le territoire se transforme en un paradis blanc, attirant les amateurs de sports d'hiver avec ses stations de ski renommées telles que Le Grand-Bornand et La Clusaz, accessibles en seulement quelques minutes de route. Enfin, le lac d'Annecy, à moins d'un quart d'heure en voiture, offre toutes les joies des activités nautiques et de la baignade.

mairie-thonnes.fr
haut Savoie.fr

PLATEAU DES GLIÈRES

Perché à 1 435 mètres d'altitude dans le massif des Bornes, au nord-est d'Annecy, le plateau des Glières est à la fois un espace de nature et de culture, apprécié pour ses alpages, sa faune et sa flore remarquables. Ayant été choisi par les Alliés comme terrain de parachutage destiné aux maquis de Haute-Savoie durant la Seconde Guerre mondiale, c'est surtout un haut lieu de la Résistance française. Propriété du Conseil départemental de la Haute-Savoie, le site est géré par le syndicat mixte des Glières. Espace naturel remarquable, terre de pastoralisme avec un alpage laitier, le plateau offre une multitude de randonnées et de découvertes culturelles comme le Monument national à la Résistance d'Emile Gilioli, le sentier de découverte historique ou encore le bâtiment d'accueil Mémoire du Maquis. L'hiver, un domaine de ski de fond procure aux adeptes de la glisse, une expérience remarquable, entre nature et mémoire. Cette année marque le 80^e anniversaire du maquis hivernal de 1944.

plateaudeglieres.fr
haut Savoie.fr
commune-filliere.fr

THÔNES
 Cœur des Vallées

haute savoie
 le Département

Glières

haute savoie
 le Département

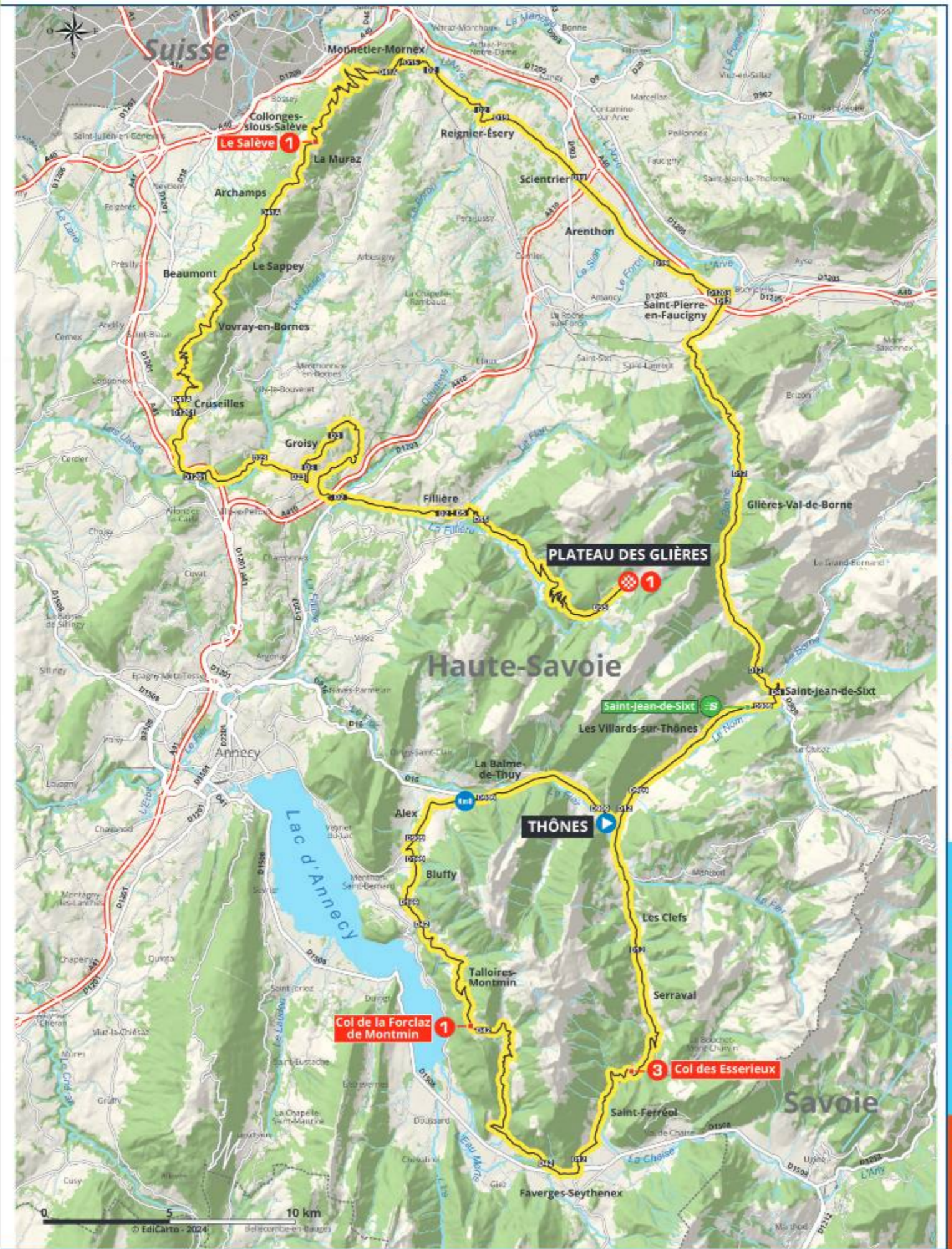
Fillière



Marché de Thônes



Plateau des Glières



ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : VC, rue Louis Haase
 Signature et présentation des équipes : 9h05 à 10h05
 Appel : 10h10

Départ fictif : 10h15 par la rue Louis Haase (VC), D12, D909, Alex
 Départ réel : 10h30 sur la D909, soit à 6,9 km du lieu
 Rassemblement



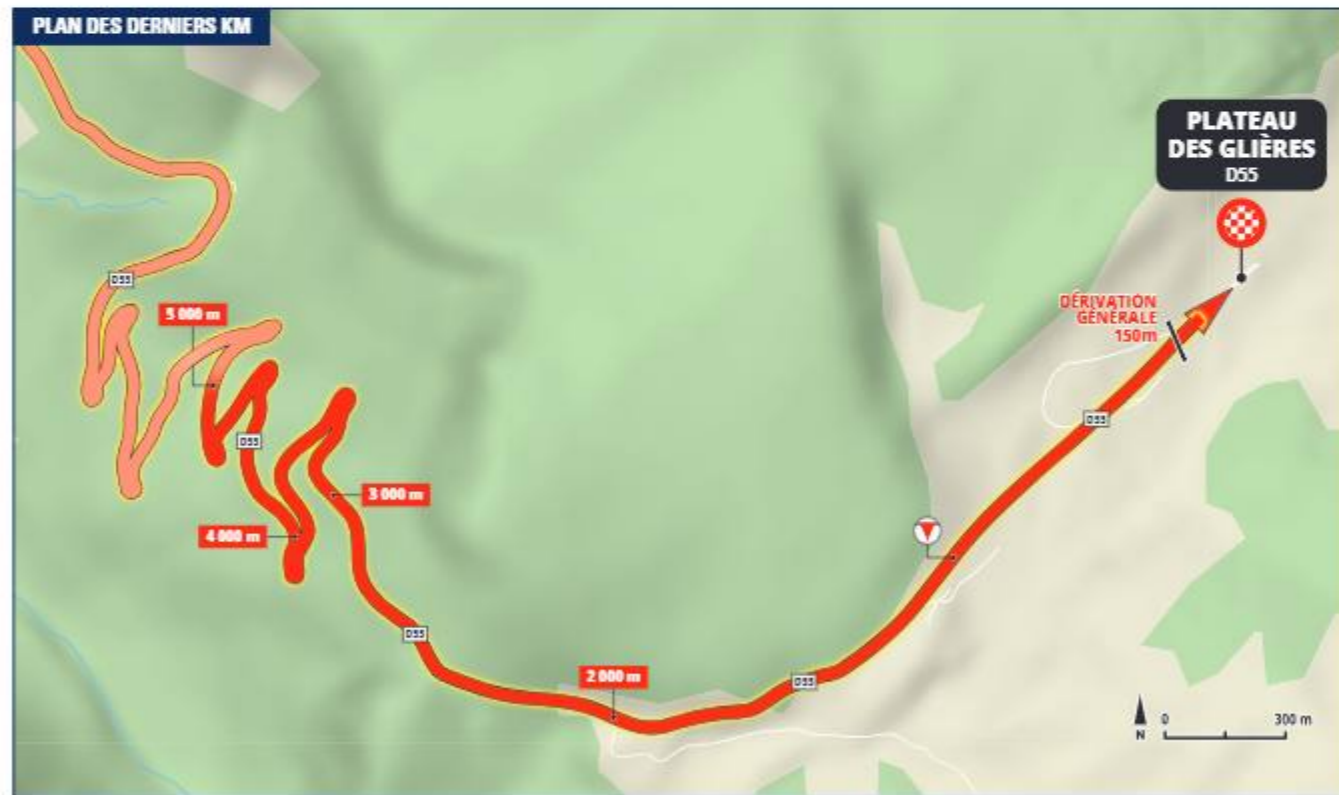
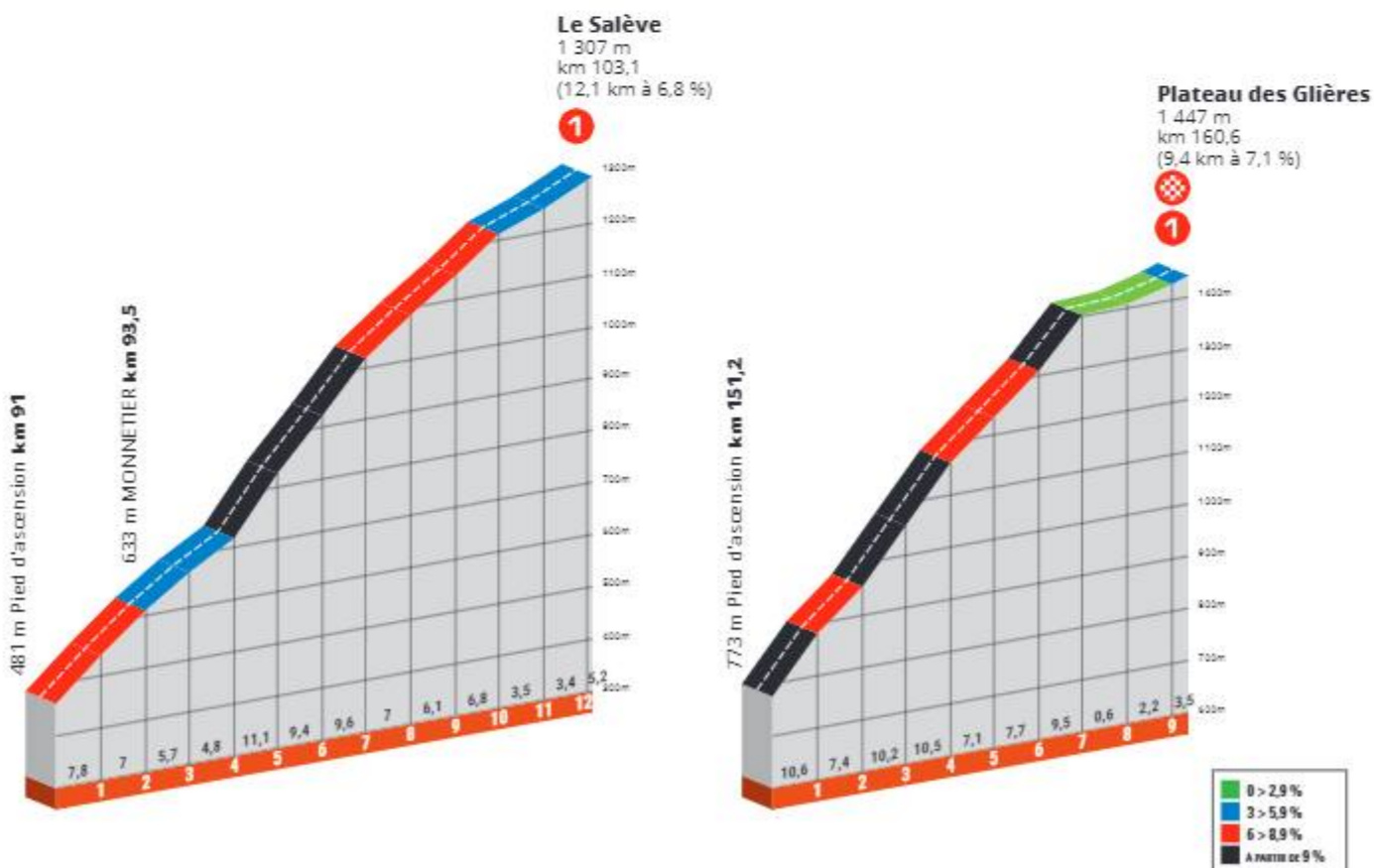
KILOMÈTRES	A parcourir	Parcours	ÉTAPE 8				
			39 km/h	37 km/h	35 km/h		
HAUTE-SAVOIE (74)							
		VC	THÔNES (VC-D12-D909)	DÉPART FICTIF	10:15	10:15	10:15
160,6	0	D909	ALEX		10:30	10:30	10:30
160,6	0		THÔNES	DÉPART RÉEL	10:30	10:30	10:30
156,7	3,9		Carrefour D909-D169		10:36	10:36	10:37
156	4,6	D169	BLUFFY ralentisseurs + rétrocrossement sur une file	⚠	10:37	10:37	10:38
154,8	5,8		Le BOSSON		10:39	10:39	10:40
153,6	7		Carrefour D169-D42		10:41	10:41	10:42
151,3	9,3	D42	Vérel (TALLOIRES-MONTMIN)		10:44	10:45	10:46
146,4	14,2		Col de la Forclaz-de-Montmin (1 150 m) descente rapide et sinueuse	⚠ 1	10:52	10:53	10:54
144,1	16,5		MONTMIN		10:55	10:57	10:58
138,5	22,1		Vesonne (FAVERGES-SEYTHENEX) (D42-VC-D282) pont + rétrocrossement en descente	⚠	11:04	11:06	11:08
136,2	24,4	D282	La Balmette (FAVERGES-SEYTHENEX)		11:07	11:09	11:12
135,2	25,4		Viuz (FAVERGES-SEYTHENEX) ralentisseur + rétrocrossement sur une file	⚠	11:09	11:11	11:13
134,6	26		Carrefour D282-D12		11:10	11:12	11:14
134,2	26,4	D12	Le Noyeray (FAVERGES-SEYTHENEX)		11:11	11:13	11:15
133,2	27,4		SAINT-FERRÉOL		11:12	11:14	11:17
128,5	32,1		Col des Esserieux (754 m)	⚠	11:19	11:22	11:25
125,9	34,7		SERRAVAL		11:23	11:26	11:29
123,7	36,9		Zone de collecte n°1	i	11:27	11:30	11:33
123	37,6		Col Du Marais		11:28	11:31	11:34
120,3	40,3		Les Nantets (LES CLEFS)		11:32	11:35	11:39
117,7	42,9		THÔNES (D12-VC-D12)		11:36	11:39	11:43
114,9	45,7		Carrefour D12-D909		11:40	11:44	11:48
112,3	48,3	D909	LES VILLARDS-SUR-THÔNES		11:44	11:48	11:53
108,6	52		SAINT-JEAN-DE-SIXT (D909-D4)		11:50	11:54	11:59
107,9	52,7		SAINT-JEAN-DE-SIXT	⊙	11:51	11:55	12:00
106,7	53,9	D4	Carrefour D4-D12		11:53	11:57	12:02
103	57,6	D12	Entremont (GLIÈRES-VAL-DE-BORNE) terre-pleins successifs en descente	⚠	11:59	12:03	12:09
97,4	63,2		Le Petit-Bomand (GLIÈRES-VAL-DE-BORNE) terre-pleins + rétrocrossement + ralentisseurs	⚠	12:07	12:12	12:18
89,7	70,9		SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (D12-D1203-D19) ralentisseurs + terre-pleins	⚠	12:19	12:25	12:31
88,3	72,3		Passage à niveau n°7		12:21	12:27	12:34
84,2	76,4	D19	La Papeterie ralentisseurs prononcés	⚠	12:27	12:34	12:41
83,3	77,3		Les Chars		12:29	12:35	12:42
80,9	79,7		ARENTHON ralentisseurs + terre-pleins successifs	⚠	12:33	12:39	12:47
78,6	82		SCIENRIER		12:36	12:43	12:50
77,3	83,3		Zone de collecte n°2	i	12:38	12:45	12:53
76,6	84		L'Eculaz (REIGNIER-ÉSERY)		12:39	12:46	12:54
74,3	86,3		Reignier (REIGNIER-ÉSERY) (D19-D2)		12:43	12:50	12:58
69,7	90,9	D2	Carrefour D2-VC		12:50	12:57	13:06
69,7	90,9	VC	MORNEX (VC-D15-D41A) rétrocrossement sur une file	⚠	12:50	12:57	13:06
67,1	93,5	D41 A	MONNETIER		12:54	13:02	13:10
57,5	103,1		Le Salève (1 307 m)	1	13:09	13:17	13:27
55,3	105,3		La Croisette (LA MURAZ)		13:12	13:21	13:30
51,1	109,5		Col des Pitons (LE SAPPEY)		13:18	13:28	13:38
42,6	118		Les Lirons		13:31	13:41	13:52
41,2	119,4		L'Abergement		13:34	13:44	13:55
39,9	120,7		CRUSEILLES (D41 A-D15-D1201) terre-pleins successifs	⚠	13:36	13:46	13:57
35,6	125	D1201	Carrefour D1201-VC		13:42	13:53	14:04
34,2	126,4	D3	Zone de collecte n°3	i	13:44	13:55	14:07
33,8	126,8		Chez Vaudey route étroite pendant 3 km	⚠	13:45	13:55	14:07
32,7	127,9	VC	Carrefour VC-D23		13:47	13:57	14:09
29,4	131,2	D23	Carrefour D23-D3		13:52	14:03	14:15
26,2	134,4	D3	Carrefour D3-VC		13:57	14:08	14:20
24,1	136,5	VC	Les Molasses		14:00	14:11	14:24
23,4	137,2		Carrefour VC-D102		14:01	14:12	14:25
22,5	138,1	D102	GROISY (D102-D2)		14:02	14:14	14:27
16,8	143,8	D2	Les Sages (FILLIÈRE)		14:11	14:23	14:36
14,9	145,7		THORENS-GLIÈRES (D2-D55) rétrocrossement sur une file	⚠	14:14	14:26	14:40
10,9	149,7	D55	USILLON		14:20	14:33	14:47
10,4	150,2		Zone de collecte n°4	i	14:21	14:34	14:47
0	160,6		PLATEAU DES GLIÈRES - Col des Glières (1 447 m)	1	14:37	14:50	15:05

PROFILS

DÉNIVELLÉ POSITIF + 3 830 m



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : D55, à l'extrémité d'une ligne droite de 1 700m à vue
 Largeur : 6 m
 Contrôle antidopage : sur place

Permanence : Maison du Plateau (salle hors-sac)
 Distance de l'arrivée : 150 m
 Centre de presse : salle de Mémoire du Maquis
 Distance de l'arrivée : 50 m



ARTICLE 1. ORGANISATION

Le 76^e CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ est organisé par TDF Sport et Amaury Sport Organisation (A.S.O.) sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI), de la Fédération Française de Cyclisme (FFC), et de la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC). Il se déroule du dimanche 2 au dimanche 9 juin 2024 et comprend 8 étapes. Le Critérium du Dauphiné est inscrit au calendrier UCI World Tour.

ARTICLE 2. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes UCI WorldTeams et UCI Pro Teams limitées à 7 coureurs maximum et à 5 coureurs minimum. Si une équipe, sans justification valable, prend le départ d'une épreuve UCI WorldTour avec un nombre de coureurs inférieur à 7, l'équipe est redevable d'une amende de CHF 5.000,- par coureur manquant. Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter.

ARTICLE 3. PERMANENCE

La permanence d'accueil se tient samedi 1^{er} juin de 14h00 à 18h00 à l'adresse suivante : Office de Tourisme Val de Sioule 29 rue Marcellin Berthelot, 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule Le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se fait de 14h00 à 15h45. La réunion des Directeurs sportifs en présence des membres du Collège des commissaires est fixée à 16h00 à la permanence de l'organisation.

ARTICLE 4. RADIO-TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio-Tour de 170,1750 MHz ou 170,7250 MHz.

ARTICLE 5. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par SHIMANO. Le service est assuré au moyen de trois voitures et d'une moto.

ARTICLE 6. CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL AU TEMPS

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des 8 étapes en tenant compte des bonifications et des pénalités suivant l'article 2.6.014 du règlement de l'UCI.

Conformément à l'article 2.6.015, en cas d'égalité au classement général individuel au temps, les fractions de seconde enregistrées lors du contre-la-montre individuel sont réincorporées dans le temps total pour départager les coureurs ex aequo. En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Le leader du classement général individuel au temps porte le Maillot Jaune et Bleu.

ARTICLE 7. CLASSEMENT PAR POINTS

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 8 étapes, ainsi que dans les sprints intermédiaires suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI. À chaque sprint intermédiaire : 10 - 6 - 4 points aux trois premiers coureurs classés. Il est attribué aux arrivées de la 1^{re}, 2^e, 3^e et 5^e étapes : 25 - 22 - 20 - 18 - 16 - 14 - 12 - 10 - 8 - 6 points aux 10 premiers coureurs classés. Il est attribué aux arrivées des 4^e, 6^e, 7^e et 8^e étapes : 15 - 12 - 10 - 8 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 points aux 10 premiers coureurs classés.

Le leader du classement par points porte le maillot vert. Conformément à l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI, en cas d'ex aequo au classement général final au temps, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de victoires d'étapes ;
 - 2°) nombre de victoires dans les sprints intermédiaires comptant pour le classement par points ;
 - 3°) classement général final au temps.
- Le prix attribué au classement par points est : au classement général final : 1^{er} : 2 000 €

ARTICLE 8. CLASSEMENT DU MEILLEUR GRIMPEUR

Un classement du meilleur grimpeur est établi sur l'ensemble des cols ou côtes dans chacune des 7 étapes en ligne et suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI. Il est attribué les points suivants dans chacun des cols ou côtes :

- cols hors catégorie : 15 - 12 - 10 - 8 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 points aux 10 premiers coureurs classés ;
- cols ou côtes de 1^{re} catégorie : 10 - 8 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 6 premiers coureurs classés ;
- cols ou côtes de 2^e catégorie : 5 - 3 - 2 - 1 points aux 4 premiers coureurs classés ;
- côtes de 3^e catégorie : 2 - 1 points aux 2 premiers coureurs ;
- côtes de 4^e catégorie : 1 point au premier coureur ;

Un classement général est établi par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des cols ou côtes. Le leader du classement porte le maillot bleu à pois blancs.

Conformément à l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI, en cas d'ex aequo au classement général individuel de la montagne, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de premières places dans les cols hors catégorie ;
 - 2°) nombre de premières places dans les cols ou côtes de 1^{re} catégorie ;
 - 3°) nombre de premières places dans les cols ou côtes de 2^e catégorie ;
 - 4°) nombre de premières places dans les cols ou côtes de 3^e catégorie ;
 - 5°) nombre de premières places dans les cols ou côtes de 4^e catégorie ;
 - 6°) classement général final au temps.
- Le prix attribué au classement du meilleur grimpeur est, au classement général final : 1^{er} : 2 000 €

ARTICLE 9. CLASSEMENT DU MEILLEUR JEUNE

Le classement du meilleur jeune est réservé aux coureurs nés depuis le 1^{er} janvier 1999. Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des jeunes. À l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des jeunes.

Le leader du classement du meilleur jeune porte le maillot blanc. Le prix du classement du meilleur jeune est, au classement général final : 1^{er} : 1 500 €

ARTICLE 10. CLASSEMENT GÉNÉRAL PAR ÉQUIPES

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement de l'UCI, le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'ex aequo, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes. En cas d'ex aequo, il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de premières places dans le classement par équipes du jour ;
 - 2°) nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour, etc.
- S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

Le prix du classement par équipes est : - à la 1^{re} équipe au classement général final = 1 200 €

ARTICLE 11. PRIX DE LA COMBATIVITÉ

Le prix de la combativité récompense le coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif. Ce prix, attribué dans les étapes en ligne, est décerné par un jury présidé par le directeur de l'épreuve. Le plus combatif porte un dossard distinctif doré. - au combatif de l'étape :

300 € X 7 = 2 100 €
Total des prix de la combativité 2 100 €

ARTICLE 12. LES PRIX

Le montant total des prix du 76^e CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ est de :

- Prix par étapes et du classement général individuel au temps : 120 000 €
- Classement par points : 2 000 €
- Classement du meilleur grimpeur : 2 000 €
- Classement du meilleur jeune : 1 500 €
- Classement par équipes : 1 200 €
- Prix de la Combativité : 2 100 €

PRIX DE COURSES : 128 800 €
Taxe de reconstitution et des syndicats des coureurs (11,82%) : 15 224 €
À calculer au centime près pour la LNC
MONTANT TOTAL DES PRIX : 144 024 €

ARTICLE 13. ÉTAPE AVEC ARRIVÉE PRÉVUE AU SPRINT MASSIF

Les étapes suivantes sont identifiées comme une « arrivée prévue au sprint massif » :

- 1^{re} étape : Saint-Pourçain-sur-Sioule
- Saint-Pourçain-sur-Sioule
- 5^e étape : Amplepuis - Saint-Priest

Lors de ces étapes, le protocole de calcul des écarts pour les étapes avec « arrivée prévue au sprint massif » publié sur le site internet de l'UCI dans la section des Règlements sera appliqué.

ARTICLE 14. BONIFICATIONS

Des bonifications en temps reportées uniquement au classement général individuel sont attribuées dans les 7 étapes en ligne suivant l'article 2.6.019 du règlement de l'UCI. L'attribution des bonifications est la suivante :

- 1°) À chaque sprint intermédiaire (1 sprint intermédiaire par étape) : 3^e, 2^e et 1^{er} aux trois premiers coureurs classés.
- 2°) À l'arrivée des étapes : 10^e, 6^e et 4^e aux trois premiers coureurs classés.

ARTICLE 15. DÉLAIS D'ÉLIMINATION

Les délais d'élimination sont les suivants :

- 1^{re}, 2^e, 3^e et 5^e étapes : 10 %
- 6^e, 7^e et 8^e étapes : 15 %
- 4^e étape (clm individuel) : 25 %

Toute situation d'exception peut être tranchée par le Collège des commissaires après consultation de la Direction de l'épreuve. Les arrivées des 3^e, 6^e, 7^e et 8^e étapes sont des arrivées en côte. La règle des 3 derniers kilomètres ne s'applique pas.

ARTICLE 16. CONTRE-LA-MONTRE

Pour la 4^e étape, disputée contre la montre individuellement, les départs sont donnés de 1^{er} en 1^{er} dans l'ordre inverse du classement général à l'issue de la 3^e étape.

ARTICLE 17. PORT DES MAILLOTS DE LEADER

Le port des maillots de leader est obligatoire depuis le contrôle de signature jusqu'à la cérémonie protocolaire d'arrivée.

ARTICLE 18. LUTTE CONTRE LE DOPAGE - CONTRÔLE ANTIDOPAGE

A.S.O. et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des

règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'ITA par les officiels désignés, à l'arrivée de chaque étape, dans le mobil-home de l'organisation.

ARTICLE 19. PROTOCOLE - INTERVIEWS

À l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole :

- le vainqueur de l'étape ;
 - le leader du classement général individuel ;
 - le leader du classement par points ;
 - le leader du classement du meilleur grimpeur ;
 - le leader du classement du meilleur jeune ;
 - le combatif de l'étape.
- Le vainqueur de l'étape et le leader du classement général doivent se présenter en salle de presse.

À l'issue de chaque étape, un ordre des signatures par équipe est établi pour le départ du lendemain ; sauf pour le contre-la-montre.

Doivent se présenter pour le protocole final :

- le vainqueur de la 8^e étape ;
- le vainqueur du 76^e Critérium du Dauphiné ;
- le vainqueur du classement par points ;
- le vainqueur du classement du meilleur grimpeur ;
- le vainqueur du classement du meilleur jeune ;
- le combatif de l'étape ;
- l'équipe lauréate du classement général par équipes ;
- les trois premiers du classement général individuel.

ARTICLE 20. CLASSEMENTS UCI

Conformément aux articles du chapitre X, Titre 2 « Épreuves sur route » du règlement de l'UCI, le Critérium du Dauphiné attribue des points pour les classements mondiaux et continentaux.

ARTICLE 21. PÉNALTÉS

Les barèmes sont conformes au règlement de l'UCI.

ARTICLE 22. ENVIRONNEMENT

A.S.O. met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet que dans ces zones aménagées. Les coureurs et les sujets doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 23. RÉCUSATION - EXCLUSION

23.1. A.S.O. tient pour essentielle la préservation de son image, de sa réputation et de celles de l'épreuve. A.S.O. se réserve expressément la faculté de refuser la participation à - ou d'exclure de - l'épreuve, une équipe ou l'un de ses membres, dont la présence serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.

23.2. En outre, A.S.O. pourra récuser ou exclure de l'épreuve une équipe ou l'un de ses membres dans les cas suivants :

- infraction aux règles de l'épreuve, y compris celles concernant la discipline interne à l'épreuve (règles concernant l'hébergement par exemple) ;
- infraction grave à la loi française ;
- acte de vandalisme perpétré en course ou hors course ;
- tenue indécente ou comportement inconvenant ;
- tout autre acte ou fait qui serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.

23.3. Le droit de récuser ou d'exclure visé aux articles 23.1 et 23.2 ci-dessus s'exercera dans les conditions suivantes :

- a) A.S.O. avisera l'équipe de sa décision par écrit, notifié soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par lettre remise en mains propres avec reçu, soit par télécopie ou par e-mail. Cette lettre devra :
 - spécifier si la récuser, ou l'exclusion, est liée à la présence de l'ensemble de l'équipe ou à la présence de certain(s) de ses membres nommément désigné(s) ;

- préciser que, dans le cas où la récuser ou l'exclusion serait liée à la présence de tel(s) de ses membres nommément désigné(s), l'équipe devra, en sa qualité d'employeur, le ou les retirer de son effectif pour l'épreuve ou, à défaut, renoncer de plein droit à toute participation de l'ensemble de l'équipe à l'épreuve ;

- indiquer les motifs sur lesquels elle se fonde ;

- mentionner que, pour contester cette décision, l'équipe disposera d'un délai de 24 (vingt-quatre) heures à compter de la réception de la lettre de récuser ou d'exclusion pour saisir le Tribunal arbitral du sport ("TAS") à Lausanne ; qu'à défaut, l'équipe sera réputée avoir définitivement accepté la récuser ou l'exclusion.

b) S'il est saisi d'un appel par l'équipe, le TAS désignera aussitôt un arbitre unique dans le cadre d'une procédure accélérée en application du règlement de procédure du TAS. Après avoir appelé chaque partie à développer ses moyens, l'arbitre décidera, dans les délais imposés par l'urgence, s'il y a lieu de récuser ou d'exclure l'ensemble de l'équipe ou tel(s) de ses membres. La langue de l'arbitrage sera le français. L'arbitre tranchera le litige conformément aux règles de droit français.

La sentence arbitrale ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

ARTICLE 24. DROIT À L'IMAGE

Afin de permettre la diffusion et la promotion du Critérium du Dauphiné les plus larges possibles, chaque groupe sportif, et en conséquence chacun des coureurs qui le composent, reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayants droit ou ayants cause à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre du Critérium du Dauphiné de même que la/les marque(s) de ses équipementiers et sponsors, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation autre que celles visées ci-après, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Cependant, l'organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve à des fins publicitaires ou promotionnelles, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un coureur non plus que la marque de son sponsor ou équipementier en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial dudit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné.

De même, à l'exception des livres, photos, B.D., sous toute forme d'édition, des vidéos cassettes, CD-ROM, DVD ou plus généralement de tous vidéogrammes ou vidéodisques, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou partie sur le Critérium du Dauphiné, des posters, affiches, carnets de route, carnets de signatures, cartes, programmes officiels relatifs au Critérium du Dauphiné, l'organisateur n'exploitera pas et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation de produits dérivés dits de merchandising.

ARTICLE 25. PARIS SPORTIFS

Afin de prévenir tout risque de conflits d'intérêts, les équipes et chacun de leurs membres (coureurs, personnel d'encadrement, entraîneurs, médecins...) ont l'obligation de ne pas engager, à titre personnel, directement ou par personne interposée, des mises sur les paris sportifs portant sur le Critérium du Dauphiné.

ARTICLE 26.

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

LES PRIX PAR ÉTAPE ET DU CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL									
PLACES	1 ^{re} ÉTAPE	2 ^e ÉTAPE	3 ^e ÉTAPE	4 ^e ÉTAPE	5 ^e ÉTAPE	6 ^e ÉTAPE	7 ^e ÉTAPE	8 ^e ÉTAPE	CLASSEMENT GÉNÉRAL
1 ^{er}	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	16 000 €
2 ^e	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	8 000 €
3 ^e	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	4 000 €
4 ^e	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	2 000 €
5 ^e	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	1 600 €
6 ^e	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	1 200 €
7 ^e	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	1 200 €
8 ^e	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	800 €
9 ^e	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	800 €
10 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
11 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
12 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
13 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
14 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
15 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
16 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
17 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
18 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
19 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
20 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
TOTAL	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	40 000 €
Total des prix par étape et du classement général individuel = 120 000 €									

PARTENAIRES

LCL • PARTENAIRE DU MAILLOT JAUNE

Fidèle à ses engagements, LCL est présent sur le Tour de France depuis 1981. LCL renforce sa présence tout au long de l'année grâce à des épreuves cyclistes de renommée internationale :

- ▶ Paris-Nice
- ▶ Paris-Roubaix
- ▶ Paris-Roubaix Femmes avec Zwift
- ▶ Critérium du Dauphiné
- ▶ Tour de France
- ▶ Tour de France Femmes avec Zwift
- ▶ Paris-Tours

Retrouvez toute l'actualité de LCL sur les réseaux sociaux :

- Facebook.com/LCL
- @MaillotjauneLCL et @LCL
- @LCL

lcl.fr



RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES • PARTENAIRE DU MAILLOT BLEU À POIS BLANCS

Grande région de vélo, Auvergne-Rhône-Alpes accueille chaque année des courses mythiques qui sont essentielles au dynamisme et au rayonnement de notre territoire. Au fil des éditions, le Critérium du Dauphiné est sans doute l'une des plus emblématiques.

En proposant l'élite du peloton international, le Critérium du Dauphiné est devenu le rendez-vous incontournable pré-Tour de France de notre territoire. Les coureurs s'affronteront sur les belles et exigeantes routes de notre région, mettant en valeur ses paysages. Sans oublier que cet événement insuffle, dans nos communes et villages, une ambiance festive inoubliable et populaire.

Plus qu'un sport, le cyclisme est une discipline qui suscite des émotions uniques tout en véhiculant des valeurs qui sont pour moi essentielles : le sens de l'effort, l'abnégation, le dépassement de soi. La Région est fière d'être partenaire d'une telle compétition qui a également à cœur de les transmettre.

Cette nouvelle édition sera aussi l'occasion de retrouver nos champions régionaux, qui portent haut la fierté de notre territoire. Je tiens à adresser toutes mes félicitations aux organisateurs ainsi que mes plus sincères encouragements aux concurrents en lice.

Excellente compétition à tous !

Laurent WAUQUIEZ - Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

auvergnerrhonealpes.fr



DOMITYS • PARTENAIRE DU VAINQUEUR D'ÉTAPE

Fondé en 1998, DOMITYS est le numéro 1 des résidences services seniors en France.

Présent sur l'ensemble du territoire avec plus de 170 résidences non médicalisées, DOMITYS propose à des seniors autonomes des logements adaptés, ainsi que des services variés, axés sur la prévention de la perte d'autonomie. Les 4 000 collaborateurs de DOMITYS œuvrent au quotidien en faveur de la qualité de vie des résidents en leur apportant confort, sécurité et convivialité. DOMITYS est membre du Groupe AG2R LA MONDIALE, acteur majeur de la protection sociale et patrimoniale, qui assure les entreprises, les branches professionnelles et les particuliers, pour préparer leur retraite, sécuriser leur patrimoine et leurs revenus, protéger leur santé et faire face aux aléas de la vie. Ensemble, AG2R LA MONDIALE et DOMITYS apportent de nouvelles solutions pour répondre au défi du bien vieillir et prévenir la perte d'autonomie.

domitys.fr



PARTENAIRES



ŠKODA • VOITURE OFFICIELLE ET PARTENAIRE DU MAILLOT VERT

Škoda, partenaire du maillot vert du meilleur sprinter et partenaire de tous les amoureux de cyclisme, repart avec enthousiasme au service du peloton en 2024 ! Pour cette nouvelle année, découvrez le Škoda Enyaq, le SUV 100% électrique de la marque. Fer de lance de la transition vers l'électromobilité, le Škoda Enyaq allie la durabilité aux qualités typiques de Škoda : un espace généreux associé à un design émotionnel. Avec une autonomie pouvant aller jusqu'à 565 km, le SUV familial électrique saura vous épauler dans toutes vos aventures pour devenir votre meilleur allié au quotidien.

Vous souhaitez en savoir plus sur la gamme Škoda ? Rien de plus simple, connectez-vous sur skoda.fr



SKODA

SAVOIE MONT BLANC • PARTENAIRE DU MAILLOT BLANC

Savoie Mont Blanc, terre de vélo

Première destination mondiale outdoor, Savoie Mont Blanc est un paradis pour tous les passionnés de vélo. 5 634 km d'itinéraires cyclo balisés, 350 km de véloroutes et voies vertes, 91 cols bornés et 2 686 km d'itinéraires VTT sillonnent le territoire des lacs jusqu'aux sommets. En version classique ou équipé d'une assistance électrique, le vélo est le compagnon idéal pour découvrir la Savoie et la Haute-Savoie, à la journée ou en itinérance. Découvrez la Belle Via et la ViaRhôna, flânez sur le Tour des Bauges à vélo, suivez les itinéraires gourmands labellisés Vélo & Fromages, ou relevez le défi de gravir les grands cols !

Notre conseil : téléchargez l'appli Vélo Savoie Mont Blanc. Pratique et gratuite, elle permet d'accéder à près de 800 parcours tous niveaux en Savoie et Haute-Savoie.

Savoie Mont Blanc accueille le Tour de France :

Le Tour de France :

- ▶ 02/07 Pinerolo > Valloire (étape 4)
- ▶ 03/07 Saint-Jean-de-Maurienne > Saint-Vulbas (étape 5)

Le Tour de France Femmes avec Zwift :

- ▶ 17/08 Champagnole > Le Grand Bornand (étape 7)
- ▶ 18/08 Le Grand-Bornand > Alpes d'Huez (étape 8)

savoie-mont-blanc.com



SAVOIE MONT BLANC

CENTURY 21 • PARTENAIRE DU PRIX DE LA COMBATIVITÉ

1^{er} réseau d'agences immobilières dans le monde, CENTURY 21 est présent en France depuis 1987 et regroupe plus de 7 600 professionnels qui exercent les activités de transaction, gestion locative, gestion de copropriétés et immobilier d'entreprise et de commerce. Partenaire Officiel du Tour de France depuis 7 ans, CENTURY 21 est également depuis 2023 parrain du Prix de la Combativité des trois plus prestigieuses épreuves cyclistes organisées dans l'hexagone : le Tour de France, Paris-Nice et le Critérium du Dauphiné. Autant d'occasions pour les 960 agences du réseau d'aller à la rencontre du public, de renforcer leur ancrage local et de faire rayonner leurs valeurs d'engagement, d'esprit d'équipe, de solidarité, de proximité et de combativité ! Retrouvez CENTURY 21 sur les routes, en agence ou sur century.fr !



CENTURY 21

PARTENAIRES

NTT DATA • PARTENAIRE OFFICIEL

En tant que partenaire technologique officiel d'Amaury Sport Organisation, nous créons une expérience numérique passionnante pour les fans et les suiveurs de la course.

Nous utilisons les technologies de pointe pour suivre les coureurs en temps réel et donner vie à leurs performances à l'aide de graphiques et d'analyses prédictives pour les réseaux sociaux, les diffusions TV et les écrans mobiles dans le monde entier.

L'union de la technologie et des données transformera votre organisation. Rendez-vous sur services.global.ntt/tourdefrance



NTT DATA

TISSOT • PARTENAIRE OFFICIEL ET CHRONOMÉTREUR OFFICIEL

Niché dans les montagnes du Locle, Tissot confectionne des montres suisses qui rappellent que le voyage importe autant que la destination. Les ambassadeurs de la marque, telles que la star du basketball américain Damian Lillard, le prodige de la moto italien Enea Bastianini, le cycliste slovène Primož Roglič, illustrent parfaitement les heures d'engagement nécessaires à la réussite. Outre ses ambassadeurs de renom, Tissot marque le monde sportif de son empreinte en étant Chronométrateur Officiel pour des événements majeurs tels que la NBA, la MotoGP™, ou le Tour de France. Explorez les collections Tissot : T-Touch, PRX, Chemin des Tourelles et bien d'autres, chacune alliant héritage et innovation, tout en restant abordables. Au-delà de l'horlogerie traditionnelle et du chronométrage, Tissot vous accompagne à chaque instant, célébrant les réussites tout en valorisant le chemin parcouru.

tissotwatches.com



TISSOT
SWISS WATCHES SINCE 1853

AG2R LA MONDIALE • PARTENAIRE OFFICIEL

Épargne, retraite, santé, prévoyance : AG2R LA MONDIALE est le spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France

Notre mission : répondre à tous les besoins de protection de la personne tout au long de la vie.

Nos singularités : présents sur tous les territoires de France hexagonale et océanique, nous entretenons une relation de proximité unique avec 15 millions de personnes et près de 510 000 entreprises.

En nous adaptant en permanence, nous leur apportons des solutions personnalisées afin de les aider à prendre la main sur demain. Fortement ancrés dans l'économie sociale, nous agissons dans l'intérêt premier de nos assurés.

Cette conception unique de notre métier motive notre engagement dans le cyclisme depuis 26 ans pour promouvoir nos valeurs et valoriser la prévention santé par l'encouragement de l'activité physique avec notre programme Vivons Vélo.

ag2rlamondiale.fr



AG2R LA
MONDIALE

PARTENAIRES

SANTINI • PARTENAIRE OFFICIEL

Santini Cycling Wear habille la passion pour le cyclisme depuis 1965. Depuis près de 60 ans, Santini a toujours été aux côtés des plus grandes équipes et courses cyclistes du monde.

En 2024, Santini est fier de poursuivre son engagement en qualité de Partenaire officiel du Critérium du Dauphiné, en concevant et fournissant les célèbres maillots de leaders. Retrouvez toutes nos collections Hommes, Femmes et Unisex sur santinicycling.com



Santini

SHIMANO • PARTENAIRE OFFICIEL

Fondée à Sakai City, Osaka, Japon en 1921, Shimano se consacre depuis plus de 100 ans à aider ses clients à se rapprocher de la nature et à soutenir les gens à réaliser leurs rêves et cela s'accompagne du désir de créer des produits et des vêtements d'exception pour le cyclisme.

Shimano Inc. comprend un large éventail de fonctions, incluant la planification, le développement, le design, la fabrication ainsi que de nombreuses fonctions support nécessaires à la fourniture de composants pour vélos mais aussi de moulinets pour la pêche et d'équipement pour l'aviron.

En Europe, Shimano représente 'les yeux, les oreilles et la bouche' du Team Shimano global. Sa mission consiste à être un fournisseur d'excellence et un partenaire de valeur pour tous les clients sur ses marchés Européens et de favoriser la demande pour les produits Shimano et les produits dont Shimano est le propriétaire.

Shimano est fier d'avoir développé des produits qui continuent d'emmener de nombreux athlètes vers la victoire et de rendre possible un nombre infini de trajets en vélo.

Visitez road.shimano.com pour plus d'informations.



SHIMANO

PARTENAIRES

PARTENAIRES



LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ • PARTENAIRE MÉDIA OFFICIEL

Depuis sa première édition imaginée par Georges Cazeneuve en 1947, le Critérium du Dauphiné est intimement lié à l'histoire de notre journal. Cette année encore, l'épreuve bénéficiera d'une belle et grande couverture sur nos supports.

Du 2 au 9 juin, la 76^e édition du Critérium du Dauphiné s'en va une nouvelle fois sillonner les routes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur un parcours de 1 187,6 kilomètres. Pour la première fois, le départ de l'épreuve WorldTour 2024 sera donné dans le département de l'Allier pour se terminer sur le plateau des Glières en Haute Savoie. La semaine de course sera marquée par de nombreux temps forts, dont le chrono dans la Loire du mercredi 5 juin à Neulise avant de se diriger dans les Alpes pour un combat de grimpeurs. De nombreux favoris du Tour de France seront présents dans le peloton. Cette édition 2024 promet donc d'être riche en exploits et en émotions !



© S. Musco - La Dauphine Libérée

ledauphine.com

FRANCE BLEU • PARTENAIRE MÉDIA OFFICIEL

France Bleu propose cette année encore une couverture exceptionnelle du Critérium du Dauphiné.

Cette semaine de course est considérée comme déterminante en vue du Tour de France par les coureurs qui s'y présentent. Pour la 76^e édition, huit étapes sont au programme pour un total de 1 187,6 kilomètres, au départ de Saint-Pourçain-sur-Sioule dans l'Allier et avec une arrivée sur le Plateau des Glières en Haute-Savoie.

Neuf départements sont traversés : l'Allier, le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, le Rhône et la Métropole de Lyon, la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie. Tous les jours, suivez toute l'actualité de la course sur France Bleu Pays d'Auvergne, France Bleu Saint-Etienne Loire, France Bleu Drôme-Ardèche, France Bleu Pays de Savoie et France Bleu Isère. Retrouvez les résultats et l'étape du jour dans nos éditions. France Bleu sera également la radio partenaire officielle pour guider le public en relayant l'info circulation et l'accès aux espaces traversés par la course. France Bleu, le sport 100% vélo !



© A.S.O. - B. Chapeyris

francebleu.fr

FRANCEINFO • PARTENAIRE MÉDIA OFFICIEL

France Info poursuit sa collaboration avec le Critérium du Dauphiné, l'un des rendez-vous majeurs du calendrier cycliste ! Fanny Lechevestrier, journaliste à la Direction des sports, couvrira en direct le Critérium du Dauphiné. France Info couvre les grandes courses cyclistes et plus généralement les grands événements sportifs : France Info radio officielle des Jeux de Paris 2024. Retrouvez tous les jours l'actualité sportive dans « franceinfo sport » à 6h41 et 7h36 sur France Info et sur

franceinfo.fr
francetvinfo.fr



© A.S.O. - B. Chapeyris

FRANCE TÉLÉVISIONS • PARTENAIRE HISTORIQUE ET DIFFUSEUR OFFICIEL

France Télévisions propose chaque année, tout particulièrement sur France 3, les plus grands rendez-vous de cyclisme. Cette offre sans équivalent et la mise en place de dispositifs exceptionnels, permettent à l'ensemble des Français de suivre les exploits des coureuses et coureurs. Les épreuves majeures féminines et masculines, courses d'un jour ou par étapes (auxquelles s'ajoutent les courses retransmises spécifiquement sur les antennes régionales de France 3), sont proposées en direct chaque saison sur les antennes de France Télévisions. Une programmation qui met à l'honneur la richesse et la diversité des compétitions et qui montre l'engagement fort du Groupe pour le cyclisme.

Partenaire historique du Critérium du Dauphiné, diffuseur officiel et producteur du signal international de la course - France Télévisions proposera en 2024, comme chaque année, une couverture exceptionnelle de cette épreuve emblématique du calendrier international.

Du 2 au 9 juin, les 8 étapes de cette 76^e édition seront à vivre en direct sur France 3 :

Dimanche 2 juin de 15h10 à 16h55.

Lundi 3 juin au mercredi 5 juin de 15h30 à 17h05.

Jeudi 6 juin de 13h10 à 14h40.

Vendredi 7 juin de 15h30 à 17h20.

Samedi 8 et dimanche 9 juin de 13h35 à 15h05.

Nicolas Geay, Marion Rousse et Laurent Jalabert seront aux commentaires accompagnés de Thomas Voeckler sur la moto au cœur de la course. S'y ajoutera une couverture quotidienne de l'actualité de la course dans les magazines Tout le Sport et Stade, sur franceinfo.fr et sur France 3 Auvergne – Rhône – Alpes.

Toutes les étapes de cette 76^e édition seront bien sûr à vivre en direct simultané sur la plateforme france.tv.

france.tv
[@francetvsport](https://twitter.com/francetvsport)



© A.S.O. - B. Chapeyris



ADRESSE	TÉLÉPHONE	DISTANCE ARRIVÉE	HORAIRES
DIMANCHE 2 JUIN • 1^{re} ÉTAPE • SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE ♦ SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE			
TOTAL Le Tivoli, 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule	+33 (0)6 82 80 49 45	400 m	de 16h00 à 19h00
LUNDI 3 JUIN • 2^e ÉTAPE • GANNAT ♦ COL DE LA LOGE			
CARREFOUR MARKET 48 rue de Chantelauze, 63650 La Monnerie-le-Montel	+33 (0)4 73 51 55 25	26 km	de 14h00 à 19h00
MARDI 4 JUIN • 3^e ÉTAPE • CELLES-SUR-DUROLLE ♦ LES ESTABLES			
INTERMARCHÉ SUPER 195 route de Retournac, 43200 Yssingeaux	+33 (0)4 71 65 79 99	36 km	de 14h00 à 19h00
MERCREDI 5 JUIN • 4^e ÉTAPE • SAINT-GERMAIN-LAVAL ♦ NEULISE			
TOTAL Les Bruyères, 42590 Neulise	+33 (0)6 08 33 71 49	750 m	de 14h00 à 19h00
JEUDI 6 JUIN • 5^e ÉTAPE • AMPLEPUIIS ♦ SAINT-PIRIEST			
TOTAL ACCESS 72 route d'Heyrieux, 69800 Saint-Priest	+33 (0)6 26 72 77 51	2 km	de 13h00 à 17h00
VENREDI 7 JUIN • 6^e ÉTAPE • HAUTERIVES ♦ LE COLLET D'ALLEVARD			
GARAGE DISCINI 20 boulevard Jules Ferry, 38580 Allevard	+33 (0)4 76 45 11 16	12 km	de 14h00 à 19h00
SAMEDI 8 JUIN • 7^e ÉTAPE • ALBERTVILLE ♦ SAMOËNS 1600			
TOTAL ENERGIES 819 avenue de la République 74300 Cluses	+33 (0)6 74 73 71 29	26 km	de 13h00 à 17h00
DIMANCHE 9 JUIN • 8^e ÉTAPE • THÔNES ♦ PLATEAU DES GLIÈRES			
Pas de station			

VILLE	ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
DIMANCHE 2 JUIN • 1^{re} ÉTAPE • SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE ♦ SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE			
Vichy	Centre Hospitalier	Boulevard Denière	+33 (0)4 70 97 33 33
LUNDI 3 JUIN • 2^e ÉTAPE • GANNAT ♦ COL DE LA LOGE			
Vichy	Centre Hospitalier	Boulevard Denière	+33 (0)4 70 97 33 33
Thiers	Centre Hospitalier	Route de Fau	+33 (0)4 73 51 10 00
Montbrison	Centre hospitalier du Forez	Avenue des Monts du Soir	+33 (0)4 77 96 78 00
MARDI 4 JUIN • 3^e ÉTAPE • CELLES-SUR-DUROLLE ♦ LES ESTABLES			
Thiers	Centre Hospitalier	Route de Fau	+33 (0)4 73 51 10 00
Montbrison	Centre hospitalier du Forez	Avenue des Monts du Soir	+33 (0)4 77 96 78 00
Brioude	Centre Hospitalier	2, rue Michel de l' Hospital	+33 (0)4 71 50 99 99
Saint-Étienne	C.H.U. Hôpital Nord	Avenue Albert Raimond	+33 (0)4 77 82 80 00
Le Puy-en-Velay	Centre hospitalier Émile Roux	12, boulevard Docteur André Chantemesse	+33 (0)4 71 04 32 10
MERCREDI 5 JUIN • 4^e ÉTAPE • SAINT-GERMAIN-LAVAL ♦ NEULISE			
Roanne	Centre Hospitalier	28, rue de Charlieu	+33 (0)4 77 44 30 00
JEUDI 6 JUIN • 5^e ÉTAPE • AMPLEPUIIS ♦ SAINT-PIRIEST			
Roanne	Centre Hospitalier	28, rue de Charlieu	+33 (0)4 77 44 30 00
Tarare	Hôpital de Tarare	6, boulevard Garibaldi	+33 (0)4 74 05 46 46
Pierre-Bénite	Hôpital Lyon Sud	165, chemin du Grand Revoyet	+33 (0)8 25 08 25 69
Vienne	Centre hospitalier Lucien Hussel	Montée du Docteur Chapuis	+33 (0)4 74 31 33 33
VENREDI 7 JUIN • 6^e ÉTAPE • HAUTERIVES ♦ LE COLLET D'ALLEVARD			
Romans-sur-Isère	Hôpitaux Drôme Nord	107, avenue Geneviève de Gaulle Anthonioz	+33 (0)4 75 05 75 05
Bourgoin-Jallieu	Centre hospitalier Pierre Oudot	30, avenue du Médipôle	+33 (0)4 69 15 70 00
Voiron	Centre Hospitalier	34, avenue Jacques Chirac	+33 (0)4 76 76 75 75
Chambéry	Centre hospitalier Métropole Savoie Site Chambéry	Place Lucien Biset	+33 (0)4 79 96 50 50
Grenoble (La Tronche)	Hôpital Albert Michallon	Boulevard de la Chantourne La Tronche	+33 (0)4 76 76 50 28
SAMEDI 8 JUIN • 7^e ÉTAPE • ALBERTVILLE ♦ SAMOËNS 1600			
Albertville	C.H.I. Albertville-Moùtiers	253, rue Pierre de Coubertin	+33 (0)4 79 96 50 50
Sallanches	C.H.I. des hôpitaux du Mont-Blanc	380, rue de l'Hôpital	+33 (0)4 50 47 30 30
Cluses	Unité médicale de la vallée de l'Arve	35, boulevard du Chevrain	+33 (0)4 57 44 53 40
Contamine-sur-Avre	Centre hospitalier Alpes-Léman	558, route de Findrol	+33 (0)4 50 82 20 00
DIMANCHE 9 JUIN • 8^e ÉTAPE • THÔNES ♦ PLATEAU DES GLIÈRES			
Anncy (Epagny-Metz-Tessy)	Centre hospitalier Anncy-Genevois	1, avenue de l'Hôpital Epagny-Metz-Tessy	+33 (0)4 50 63 63 63
Contamine-sur-Avre	Centre hospitalier Alpes-Léman	558, route de Findrol	+33 (0)4 50 82 20 00
Annemasse	Hôpital privé Pays de Savoie	19, avenue Pierre Mendès-France	+33 (0)4 50 83 43 43
Saint-Julien-en-Genevois	Centre hospitalier Anncy-Genevois	Chemin du Loup	+33 (0)4 50 49 65 65

MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE



Suivez la course en direct sur **france.3** et **EUROSPORT** dès le dimanche 2 juin 2024.

SUIVI DE LA COURSE EN TÉLÉVISION



Course diffusée dans près de **190 pays**



Plus de **8,2 millions** de téléspectateurs uniques ayant vu au moins 1' des 8 étapes diffusées*
Pic d'audience lors de l'arrivée de la dernière étape : plus de **1,6 million** de téléspectateurs*
*en 2023

FRANCE

(••) Direct

France 3
Dimanche 2 juin de 15h10 à 16h55
Du Lundi 3 juin au mercredi 5 juin de 15h30 à 17h05
Jeudi 6 juin de 13h10 à 14h40
Vendredi 7 juin de 15h30 à 17h20
Samedi 8 juin et dimanche 9 juin de 13h35 à 15h05

Eurosport 1
Dimanche 2 juin de 15h00 à 17h00
Lundi 3 juin de 15h10 à 17h10
Mardi 4 juin de 15h10 à 17h00
Mercredi 5 juin de 15h10 à 17h10
Jeudi 6 juin de 12h45 à 14h45
Vendredi 7 juin de 15h25 à 17h25
Samedi 8 juin de 13h00 à 15h00
Dimanche 9 juin de 13h05 à 15h00

EUROPE

Direct ou différé

Eurosport 2
Lundi 3 juin de 10h00 à 11h00 (en différé)
Lundi 3 juin de 21h00 à 22h00 (en différé)
Mardi 4 juin de 15h10 à 17h00
Mercredi 5 juin de 15h10 à 17h10
Jeudi 6 juin de 12h45 à 14h45
Vendredi 7 juin de 15h25 à 17h25
Samedi 8 juin de 13h05 à 15h00
Dimanche 9 juin de 13h00 à 15h00

Autres chaînes

Direct ou différé

Belgique : RTBF, VRT
Danemark : DKTV2
Espagne : Teledporte
Italie : Rai Sport
Luxembourg : RTL
Norvège : TV2
Pays-Bas : NOS (week-ends)
Pays Basque : ETB
Suisse : SRG SSR (week-ends)

Résumés quotidiens

Royaume Uni : ITV4

MONDE

(••) Direct

Afrique subsaharienne : SuperSport
Amérique latine : ESPN International
Asie du Sud-Est : Eurosport
Australie : SBS
Canada : FloBikes
Chine : Zhibo.tv
Colombie : Caracol, RCN
États-Unis : Peacock (NBC)
Japon : J Sports
Moyen-Orient et Afrique du Nord : Abu Dhabi Sports

Résumés quotidiens

Monde : Global Cycling Network
Lanterne Rouge (clips digitaux)

Programme final

Amérique latine : DirecTV

Agences news

AFPTV, Eurovision, SNTV

Chaîne news monde

France 24 (en français, anglais et arabe)

SUIVI DE LA COURSE EN DIGITAL



LIVE VIDÉO
france.tv



DÉPÊCHES, RÉSULTATS,
CLASSEMENTS EN DIRECT MINUTE
PAR MINUTE
criterium-du-dauphine.fr



RÉSEAUX SOCIAUX
@dauphine #Dauphine
@criteriumdudauphine






Une communauté de **218 200 followers** sur les plateformes officielles (Facebook, X et Instagram)*
*en date du 19 avril 2024




PALMARÈS

2023 - 1209,5 km


CLASSEMENT GÉNÉRAL

1*	 Jonas VINGEGAARD	29h28'39"
2*	 Adam YATES	à 2'23"
3*	 Ben O'CONNOR	à 2'56"


CLASSEMENT PAR POINTS

 Christophe LAPORTE


MEILLEUR GRIMPEUR

 Giulio CICCONE

MEILLEUR JEUNE








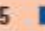



































































 Carlos RODRIGUEZ

CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

 INEOS GRENADIERS



DE 1947 À 2023

1947	 Édouard Klabiniski	1973	 Luis Ocana	1999	 Alexandre Vinokourov
1948	 Édouard Fachleitner	1974	 Alain Santy	2000	 Tyler Hamilton
1949	 Lucien Lazaridès	1975	 Bernard Thévenet	2001	 Christophe Moreau
1950	 Nello Lauredi	1976	 Bernard Thévenet	2002	 Lance Armstrong
1951	 Nello Lauredi	1977	 Bernard Hinault	2003	 Lance Armstrong
1952	 Jean Dotto	1978	 Michel Pollentier	2004	 Iban Mayo
1953	 Lucien Teisseire	1979	 Bernard Hinault	2005	 Iñigo Landaluze
1954	 Nello Lauredi	1980	 Johan Van Der Velde	2006	 Levi Leipheimer
1955	 Louison Bobet	1981	 Bernard Hinault	2007	 Christophe Moreau
1956	 Alex Close	1982	 Michel Laurent	2008	 Alejandro Valverde
1957	 Marcel Rohrbach	1983	 Greg Lemond	2009	 Alejandro Valverde
1958	 Louis Rostollan	1984	 Martin Ramirez	2010	 Janez Brajkovic
1959	 Henry Anglade	1985	 Phil Anderson	2011	 Bradley Wiggins
1960	 Jean Dotto	1986	 Urs Zimmermann	2012	 Bradley Wiggins
1961	 Brian Robinson	1987	 Charly Mottet	2013	 Christopher Froome
1962	 Raymond Mastrotto	1988	 Luis Herrera	2014	 Andrew Talansky
1963	 Jacques Anquetil	1989	 Charly Mottet	2015	 Christopher Froome
1964	 Valentin Uriona	1990	 Robert Millar	2016	 Christopher Froome
1965	 Jacques Anquetil	1991	 Luis Herrera	2017	 Jakob Fuglsang
1966	 Raymond Poulidor	1992	 Charly Mottet	2018	 Geraint Thomas
1967	Non disputé	1993	 Laurent Dufaux	2019	 Jakob Fuglsang
1968	Non disputé	1994	 Laurent Dufaux	2020	 Daniel Martinez
1969	 Raymond Poulidor	1995	 Miguel Indurain	2021	 Richie Porte
1970	 Luis Ocana	1996	 Miguel Indurain	2022	 Primož Roglič
1971	 Eddy Merckx	1997	 Udo Bölts	2023	 Jonas Vingegaard
1972	 Luis Ocana	1998	 Armand De Las Cuevas		



© A.S.O. - CRÉDITS PHOTOS : A.S.O. / A. VOLANTE - CE DOCU-MENT EST UN BIEN À L'USAGE COLLECTIF - FFC - LES ÉQUIPES DE LA MANIÈRE RESPONSABLE

criterium-du-dauphine.fr • @dauphine • #Dauphine

A.S.O.
Armory Sport Organisation

Bâtiment Quai Ouest - 40-42 quai du Point du Jour - CS 90302
92650 Boulogne-Billancourt Cedex - Tél. +33 (0)1 41 33 14 00

 PEFC 10-31-1188